



AVEC LE PEUPLE,
VICTOIRE !

Pas un pas sans le Peuple !



AVEC LE PEUPLE,
VICTOIRE !

Notre programme de gouvernement pour un burkina post insurrectionnel

LA RUPTURE POUR UN NOUVEAU DEPART

Notre devoir envers notre Peuple est de lui insuffler l'optimisme, la confiance et l'espoir. Alors, notre mission historique est de briser les chaînes de la fatalité qui paralysent notre peuple et ensevelissent l'espoir en lui proposant un nouveau contrat social en terme d'offre politique.

UNIR/PS 2015

OSONS LE CHANGEMENT SANKARISTE, MAINTENANT !

Chers Compatriotes,

L'élection présidentielle nous donne une formidable occasion de porter à la tête de notre pays, un homme qui n'est pas comptable des 27 ans de régime de Blaise COMPAORE et qui n'est pas de ce fait redevable aux puissances d'argent aussi bien nationales qu'internationales. Cet homme s'appelle Me BENEWENDE S. SANKARA, le candidat de la rupture, le seul opposant au régime de Blaise COMPAORE qui a fait de la constance dans l'engagement le socle de son action politique et qui a toujours été présent aux grandes batailles historiques que notre pays a connu.

A titre d'exemple :

- 1.les dossiers judiciaires (Thomas SANKARA, Boukary DABO, David OUEDRAOGO, Norbert ZONGO, Flavien NEBIE...)** ;
- 2.l'insurrection populaire d'octobre 2014,**
- 3.la résistance active contre le Putsch de septembre 2015.**

Voici son programme pour les cinq prochaines années.

CONTEXTE

Selon le Discours d'Orientation Politique (DOP) prononcé le 2 octobre 1983 par le Président Thomas SANKARA, « l'insurrection du 4 Août 1983, la victoire de la révolution et l'avènement du Conseil national de la révolution sont incontestablement la consécration et l'aboutissement conséquent des luttes du peuple voltaïque contre la domination et l'exploitation néocoloniales, contre l'assujettissement de notre pays, pour l'indépendance, la liberté, la dignité et le progrès de notre peuple. En cela, les analyses simplistes et superficielles, cantonnées dans la reproduction des schémas préétablis, ne pourront rien changer à la réalité des faits.

La révolution en se posant comme héritière des multiples luttes du peuple depuis 66, 75, 79, 80, a posé les jalons les plus marquants des réponses aux aspirations de ce peuple.

La révolution d'août a triomphé en se posant ainsi comme l'héritière et l'approfondissement du soulèvement populaire du 3 janvier 1966. Elle est la poursuite et le développement à un stade qualitatif supérieur de toutes les grandes luttes populaires qui sont allées en se multipliant ces dernières années et qui toutes, marquaient le refus systématique du peuple voltaïque et particulièrement de la classe ouvrière et des travailleurs de se laisser gouverner comme avant. Les jalons les plus marquants et les plus significatifs de ces grandes luttes populaires correspondent aux dates de décembre 1975, de mai 1979, d'octobre et novembre 1980, d'avril 1982 et de mai 1983.

C'est un fait établi que le grand mouvement de résistance populaire qui a immédiatement suivi la provocation réactionnaire et pro-impérialiste du 17 mai 1983, a créé les conditions favorables à l'avènement du 4 août 1983. »

Cette analyse sied à notre contexte actuel avec l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014 suivie de la résistance active de notre peuple pour faire échec au coup d'Etat du Général Gilbert DIENDERE perpétré le 16 septembre 2015.

En effet, les 30 et 31 octobre 2014, le peuple burkinabé dans ses différentes composantes (travailleurs des villes et des campagnes, couches populaires urbaines du secteur informel, femmes, élèves et étudiants, etc.) a, dans un vaste et profond mouvement insurrectionnel, chassé l'autocrate Blaise COMPAORE du pouvoir, mettant ainsi un terme à 27 ans de pouvoir oppressif de la IVème République.

Cette insurrection populaire est l'aboutissement de 27 ans de lutte contre un système et le témoignage vivant de la prise de conscience politique des populations, de leur combativité, de leur esprit de sacrifice dans les luttes populaires pour la démocratie, les libertés et le progrès social.

Elle traduit aussi et surtout le ras -le- bol de notre vaillant peuple face à la mal gouvernance instituée et entretenue par le système COMPAORE. En effet, les luttes contre ce régime autoritaire ont touché les couches profondes de la société, confrontées à l'injustice, à l'impunité, à la précarité, à la misère (problèmes alimentaires, de l'éducation, de santé, d'accès à l'eau potable, de logements, etc.).

Cette détermination de notre peuple puise ses sources dans le processus historique des luttes organisées et les mobilisations massives depuis l'assassinat du journaliste Norbert Zongo et de ses compagnons le 13 décembre 1998.

En outre, de façon régulière et en des périodes de crises majeures dans la vie politique du pays, le peuple et en particulier la jeunesse, à l'appel des organisations démocratiques (syndicats, partis

politiques et organisations de la société civile), s'est toujours mobilisé à travers des mouvements sociaux contre le régime de Blaise COMPAORE qui s'est illustré par une gestion violente du pouvoir à travers de nombreux crimes de sang (assassinats en toute impunité de citoyens et citoyennes, disparitions forcées d'opposants) et de crimes économiques (trafics en tous genres notamment d'armes et de minerais, accaparement de secteurs essentiels de l'économie nationale pour son clan et ses alliés,) et la corruption érigée en système de gouvernement.

Sur le plan international, Blaise COMPAORE a été au centre des conflits armés qui ont ensanglanté des pays comme le Liberia, la Sierra Leone, la Côte-d'Ivoire, le Mali, tout en se positionnant par ailleurs comme le « médiateur – faiseur » de paix. Il est « apparu » incontournable aux yeux des puissances impérialistes occidentales (Etats Unis et Union européenne) dans leur dispositif géostratégique en Afrique de l'Ouest.

À ce triste tableau, il faut ajouter la remise en cause permanente des libertés démocratiques et le verrouillage systématique de la vie politique dont la dernière tentative aveuglée de modifier l'article 37 de la constitution en a été l'illustration parfaite.

Malgré le rejet massif de son peuple, Blaise COMPAORE, avec son aréopage de serviteurs zélés agglutinés au sein de son parti le CDP et d'autres partis politiques, a convoqué l'Assemblée nationale à une session extraordinaire le jeudi 30 octobre 2015 en vue de modifier l'article 37 de la Constitution. Cette forfaiture de trop lui aura été fatale puisqu'elle a servi de déclencheur à l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre qui mit fin à son régime.

Cet évènement politique d'une grande portée historique est un moment important pour le peuple du Burkina Faso et aussi pour d'autres peuples d'Afrique et d'ailleurs qui y voient un élan salvateur pour l'émancipation des peuples en lutte. C'est pourquoi, il est important que des leçons soient tirées de cette insurrection populaire saluée et retenue comme un exemple pour de nombreux pays africains.

Comme tous les peuples du monde entier et comme il l'a exprimé à ce moment précis de son histoire, le peuple burkinabè nourrit profondément des aspirations de justice sociale, d'égalité devant la loi, de liberté et de démocratie. Il aspire au progrès et à la paix véritable qui est celle qui élimine tous les motifs d'hostilité, suscite un sentiment positif de solidarité entre les citoyens et se base sur le droit international dans les rapports avec d'autres peuples.

LE SENS DE NOTRE ENGAGEMENT POLITIQUE : POURQUOI LE PROGRAMME ALTERNATIF SANKARISTE

Proposer une autre politique et une autre vision de développement à notre Peuple à travers **une rupture totale et fondamentale avec l'ordre ancien qui nous a gouverné pendant 27 ans.**

Amener notre peuple à prendre ses responsabilités pour « **oser inventer l'avenir** » en créant lui-même et de ses propres mains les fondements matériels de son existence présente et future.

Redonner à notre Peuple l'espoir d'un avenir meilleur et permettre à notre pays de reconquérir sa place de pays envié et respecté par tous.

Parachever l'insurrection populaire et en préserver les acquis, notamment par la mise en œuvre des recommandations de la commission des réformes et de la réconciliation.

Tel est le sens de notre engagement.

L'UNIR/PS se donne ainsi la mission d'offrir au peuple burkinabé **une alternative démocratique fiable, une justice équitable, un développement économique endogène basé sur l'amélioration du niveau de vie des couches les plus défavorisées par une répartition équitable des fruits de la croissance et de promouvoir un véritable Etat de droit.**

Le Programme Alternatif Sankariste en tant que référentiel, traduit notre ligne de pensée et de conduite politique future à laquelle notre action doit nécessairement se conformer. Il constitue le témoignage de notre sincérité et de notre engagement. Son contenu exprime une conviction profonde devant dicter notre démarche politique. Il demeure un défi à relever et appelle pour ce faire l'adhésion de tous afin que nous puissions faire ensemble tous les pas vers le progrès.

Le parcours politique de Maître Bénéwendé Stanislas SANKARA illustre parfaitement la dimension de l'engagement de l'homme à se battre aux côtés du peuple burkinabé pour l'avènement d'une véritable démocratie fondée sur la justice sociale et la paix, comme valeurs et facteurs du progrès social et économique auquel aspirent les burkinabè.

Mais le niveau de conscience politique aiguisé des burkinabè et la montée en puissance de la société civile plus structurée et incarnant les luttes démocratiques avec une plateforme sociale, requiert une offre politique ambitieuse et appropriée.

Aussi, l'UNIR/PS reste convaincue que sans une politique rigoureuse faite d'austérité et de rupture totale d'avec l'ordre ancien, aucune gouvernance ne pourra répondre aux aspirations profondes de notre peuple qui a pourtant payé et continue de payer un lourd tribut. Ne dit-on pas que les mêmes causes produisent partout les mêmes effets.

Toutefois, l'UNIR/PS et son candidat vont devoir affronter les suffrages des électeurs dont les attentes sont devenues pressantes depuis justement l'insurrection populaire. Et pour que plus rien ne soit comme avant, le programme du candidat de l'UNIR/PS s'articulera sans état de grâce autour des priorités suivantes :

- Restaurer l'autorité de l'Etat ;
- Sécuriser tout le pays ;
- Rendre justice ;
- Relancer l'économie ;
- Réformer le système éducatif ;
- Réorganiser le travail et l'emploi des jeunes ;
- Rendre accessible les services de santé à tous les burkinabé ;
- Prendre des mesures idoines en matière d'hygiène, eau et assainissement ;
- Opter pour une politique énergétique vigoureuse ;
- Organiser les burkinabé de l'étranger.

Le candidat de l'UNIR/PS est conscient qu'une fois élu, il n'aura point de trêve, car l'Etat de grâce prendra fin avec la transition.

Aussi, au regard de la fronde sociale de plus en plus grande du fait de l'incapacité de l'Etat à faire face à ses devoirs et obligations, l'UNIR/PS, tirant leçon de l'inefficacité des mesures d'urgence, préconisera une politique de rigueur et d'austérité à même de s'attaquer de façon structurelle au

mal par la racine en vue d'instaurer une véritable confiance entre gouvernants et gouvernés qui s'appuie sur une séparation effective des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire.

Ainsi, l'armée nationale et les forces de défense et de sécurité dans leur ensemble seront mieux organisées, outillées et formées dans le sens de leurs missions. De même, l'administration générale sera reformée dans le but de faire de la fonction publique un véritable service d'intérêt public en donnant à l'agent public goût au travail et à la culture de l'excellence.

Fort de la réconciliation nationale, le candidat Maître Bénéwendé Stanislas SANKARA travaillera impérativement à instaurer la confiance au sein du peuple dans un sentiment du meilleur devenir commun de tous les burkinabè.

Notre programme trouvera ainsi le terreau propice à un ancrage institutionnel très fort garantissant les libertés individuelles et collectives en plaçant la justice au cœur de cette dynamique.

Cependant, malgré les multiples états généraux, commissions et rapports, le système judiciaire, à l'instar des autres institutions de notre pays, est un parfait produit du système COMPAORE, qui doit être refondée afin qu'elle puisse jouer véritablement son rôle et relever les défis qui sont les siens.

C'est dans cette vision déjà défendue en 2010 à travers notre programme « burkindlim », c'est-à-dire intégrité, que nous vous invitons à découvrir et à partager ce projet de gouvernement qui constitue un pacte social de nature à assurer l'intérêt général et le bien-être collectif.

La matérialisation des perspectives politiques, économiques, financières, sociales, culturelles et administratives y exposées requiert le suffrage de tous et de chacun.

A.SUR LE PLAN POLITIQUE LA DÉMOCRATIE ET LA PRIMAUTÉ DU DROIT

NOTRE OPTION POLITIQUE : LE SANKARISME

Le sankarisme se veut un courant politique d'avant-garde et panafricaniste. Il est fondé sur les idées à la fois fécondes, humanistes et cohérentes de Feu le président Thomas SANKARA, notamment **le développement endogène, le bien être collectif, la justice sociale, la liberté, l'égalité des droits, l'intégrité morale et la probité**. La Révolution sankariste est donc le mouvement de transformation endogène de la société et la création d'une économie socialiste. La révolution sankariste est un mouvement de masse pour mettre en place **une démocratie populaire, réaliser une véritable indépendance politique et économique, assurer une distribution équitable des richesses** et sortir de l'Etat distributeur de rentes viagères et de dividendes à une infime minorité. Ce projet de société est dit de "**transformation nationale et populaire**".

Ce projet de société suppose une adhésion populaire, un engouement des masses, un sens du sacrifice et de la solidarité des couches privilégiées par une exceptionnelle probité infuse en chaque citoyen.

Le projet de société sankariste est une interpellation forte de tous les citoyens burkinabé qui savent en leur for intérieur que **la dynamique révolutionnaire est une œuvre inachevée qui reste à parfaire et à faire aboutir pour le bien être collectif.**

Le sankarisme n'est pas dans la profession de foi, mais plutôt dans l'implémentation rationnelle d'un programme socialiste fondé sur la permanence et le primat du pouvoir populaire. Ce programme sankariste ne peut plus être brandi par les ennemis du peuple burkinabé tel un épouvantail car il a vocation à promouvoir une démocratie humaniste et participative.

Le mouvement sankariste se démarque des programmes démago populistes pour rester collé aux réalités socio historiques de notre pays, **agricole et à dominances informelles afin de conduire notre peuple au progrès.**

DE L'IDEOLOGIE SANKARISTE

La pensée sankariste est d'abord humaniste en ce qu'elle repose sur la primauté de l'homme dans la société dans laquelle il vit. Le socialisme que le Mouvement prône est donc avant tout national, social et humaniste.

Le socialisme sankariste est fondé sur la transformation nationale et populaire, c'est-à-dire le changement à l'échelle macro, méso et micro mais aussi l'élévation dans l'esprit et le cœur de chaque burkinabé.

La base doctrinale du Mouvement a pour quintessence le pouvoir populaire qui implique :

- a) **la mobilisation des esprits, des intelligences et des énergies dans le cadre d'une unité sociale et politique autour d'une plateforme de construction d'un développement endogène et équitable ;**
- b) **l'exercice du pouvoir par mandat électif dévolu par des élections libres, transparentes et équitables ;**
- c) **l'exercice du pouvoir par l'ensemble des couches sociales par un mécanisme d'inclusion sociale et de démocratie participative ;**
- d) **l'instauration systématique du vote populaire pour toutes les questions d'intérêt national de haute portée (questions de nature pouvant impacter la vie de la nation au-delà de plus de cinquante ans) et d'intérêt supra national etc.**

La doctrine sankariste fonde sa légitimité sur l'intérêt commun et sur l'indispensable participation citoyenne des masses populaires.

Cette doctrine enseigne :

- a) **la moralisation de la vie publique et politique ;**
- b) **l'instauration d'une véritable éthique faisant des charges électives comme des charges nominatives des sacerdoces ;**
- c) **l'équité et la justice comme clés de voute de la société.**

Le caractère révolutionnaire de la pensée sankariste réside dans la permanence du changement, de l'innovation, de la gouvernance nationale et patriotique. Il découle des modes de production des

biens et services assurés par le peuple et aussi des modes de répartition des richesses fondés sur une chaîne de priorité privilégiant les moins nantis par rapport aux possédants. Il réside enfin dans la permanence de l'équilibre entre Etat central et collectivités locales dans une dynamique de services rendus aux masses populaires à travers :

- a) **l'alimentation suffisante et équilibrée ;**
- b) **l'éducation ;**
- c) **la santé ;**
- d) **l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement ;**
- e) **l'emploi ;**
- f) **l'énergie ;**
- g) **la justice ;**
- h) **l'habitat social (lotissement, logement,) ;**
- i) **l'infrastructure.**

DE LA FORME PRINCIPALE DE L'ETAT

Le Mouvement sankariste promeut un Etat **unitaire, décentralisé, laïc et révolutionnaire**. En tant qu'Etat décentralisé, il est organisé suivant les principes de la libre administration des collectivités territoriales réparties sur l'ensemble du territoire nationale et soutenues par une déconcentration rationnelle, efficace et efficiente des services publics.

Le Mouvement sankariste marque le sursaut patriotique rénovateur en vue de l'édification d'une Nation unie, forte et prospère qui valorise le mérite, le travail, l'esprit de dévouement, de probité, de sacrifice et de courage.

Le Mouvement sankariste œuvre à la sauvegarde des valeurs patriotiques, notamment la souveraineté nationale, l'intégrité territoriale, l'ordre public, la stabilité institutionnelle, les libertés individuelles et collectives et le respect du bien commun.

DES MISSIONS PRINCIPALES DE L'ETAT

L'Etat sankariste assure l'égalité des citoyens devant la loi, la justice et promeut l'inclusion de toutes les couches sociales dans le jeu démocratique fondé sur la démocratie participative de tous.

Dans ce sens, le mouvement sankariste est convaincu qu'il faut limiter, non seulement les mandats, mais aussi leur cumul pour éviter le monopole du pouvoir et les abus qui en découlent.

L'Etat sankariste assure une protection aux plus faibles dans la société et élève au rang de missions d'urgence, **le rétablissement de son autorité, la bonne gouvernance, la lutte contre la pauvreté et la vie chère, l'accès de tous aux services sociaux de base (éducation, santé, eau potable, hygiène, assainissement, énergie, logement...), l'emploi des jeunes, la préservation de l'environnement et les stratégies d'émancipation de la femme et de son affranchissement de toutes les servitudes, coutumes et pratiques sexistes, rétrogrades et discriminatoires.**

Le rétablissement de l'autorité de l'Etat, mis à mal sous l'ère COMPAORE, passe nécessairement par l'éradication de l'injustice qui enfante les frustrations, lesquelles entraînent la colère et la révolte légitime des citoyens.

L'Etat assure une juste répartition des richesses et met en place le cas échéant, des filets sociaux pour protéger les moins nantis et leur assurer le soutien et la solidarité de la nation.

L'Etat garantit une exploitation judicieuse et visionnaire des ressources de la Nation qu'elles soient en sol, en sous sol et dans le ciel. Pour ce faire, il a l'obligation d'édicter des mesures portant sur :

- a) **l'institutionnalisation de fonds, provisions et/ou réserves pour les générations futures ;**
- b) **l'adoption de normes et modèles de protection et de sauvegarde de l'environnement ;**
- c) **la répartition équitable des dividendes de l'exploitation des ressources publiques ;**
- d) **la transparence sur les conditions et modalités d'exploitations des ressources à travers le contrôle citoyen etc.**

L'Etat cède aux entités infra étatiques dotées de personnalité morales, des compétences dans certains domaines ainsi que les moyens d'exercer efficacement lesdites compétences dans un environnement juridique balisé.

L'Etat se réserve les seuls domaines régaliens conformes à la vision d'une idéologie socialiste fondée sur un pouvoir populaire et une démocratie participative.

L'Etat doit garantir à tous les citoyens, à tous les niveaux du pouvoir et dans tous les secteurs de la vie nationale, le respect notamment des principes de liberté et d'égalité des personnes devant la loi.

L'Etat sankariste est un Etat de **droit démocratique et patriotique**. Cet Etat proscrit les comportements anti sociaux, anti éthiques et non déontologiques.

DES LIBERTES : UN ÉTAT DE DROIT BASE SUR LE RESPECT DES PRINCIPES D'EGALITE ET DE LA PRIMAUTE DU DROIT

L'Etat de droit constitue la meilleure garantie de l'unité nationale et du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

L'UNIR/PS réaffirme son attachement à la Déclaration Universelle des Droits de l'homme, à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, au Pacte international relatif aux droits civils et politiques ainsi qu'à d'autres instruments relatifs aux droits humains ratifiés par le Burkina Faso.

Les libertés individuelles et collectives ainsi que les libertés d'opinion, d'expression et de culte sont les bases d'un Etat de droit vécu dans un pluralisme politique, ferment de la démocratie qu'entend mettre en place l'UNIR/PS.

L'exercice réel de ces libertés par le Peuple reste le fondement de la démocratie. Aussi, l'UNIR/PS place-t-elle au centre de ses préoccupations, l'éducation et l'instruction civiques du Peuple pour une plus grande prise de conscience des libertés individuelles et collectives et leur juste compréhension. Pour ce faire, il sera introduit dans toutes les sphères d'apprentissage et d'éducation, des modules d'éducation à la citoyenneté. De même, les partis politiques et les organisations de la société civile seront invités à plus d'engagement dans l'animation de la vie politique et civique pour une meilleure conscientisation du Peuple.

Quant à la liberté d'expression, un Conseil Supérieur de la Communication consensuel établira les règles claires de son expression. Ces règles seront garanties par une bonne gouvernance.

DES INSTITUTIONS

DE LA JUSTICE

L'UNIR/PS, très attachée à la démocratie, prône la séparation des pouvoirs. Il assurera et garantira l'indépendance de la Justice. La justice sera au service du Peuple, du progrès et pour la paix sociale. Pour cela, la justice sera rapprochée du justiciable par l'établissement d'un mécanisme judiciaire permettant une plus grande accessibilité du justiciable et une célérité dans le traitement de tous les dossiers. La renaissance de la justice se fera par l'adoption d'un système judiciaire en adéquation avec les réalités socio culturelles du Burkina Faso. Dans ce sens, les réformes urgentes suivantes seront faites :

- a) **la relecture de notre code pénal pour l'adapter aux délits (les peines prononcées dans les affaires dites « OBOUF et GUIRO » ont montré des insuffisances dans ce domaine) ;**
- b) **la suppression de la prescription pour les crimes économiques dont l'Etat est victime.**

À tous les niveaux de gestion des affaires publiques, l'intérêt général et l'égalité des personnes devant la loi et les services publics doivent être prioritaires. Tout abus doit être dénoncé et poursuivi devant la justice. La moralisation de l'administration sera appuyée par la **mise sur pied d'un tribunal spécial**, en adéquation avec les règles de l'art, qui sera compétent pour juger les crimes et délits commis par les agents de l'administration publique ainsi que les crimes économiques. Dans ce sens les actions suivantes seront entreprises afin que ceux qui ont pillé les richesses du peuple remboursent l'argent volé :

- a) **la poursuite de la recherche de la vérité et de la justice dans les dossiers de crimes de sang (Thomas SANKARA et ses compagnons, Guillaume SESSOUMA, Boukary DABO, Norbert ZONGO etc...)** ;
- b) **l'organisation du procès de 27 ans du régime COMPAORE afin que ceux qui se sont rendus coupables de crimes de sang et de crimes économiques puissent répondre de leurs actes ;**
- c) **la traque des biens mal acquis sous le régime de la IVème république.**

La justice sera rendue au nom d'un Etat impartial, fort et équitable. L'auto contrôle, le contrôle des organes spécialisés et en dernier ressort le contrôle exercé par le peuple à travers les Organisations de la Société Civile (OSC) dissuadera les dérives de la corruption, de la concussion etc. Les objectifs attachés à l'existence d'un appareil judiciaire marqué par l'indépendance, l'intégrité et l'impartialité seront mesurés quantitativement et qualitativement chaque année pour faire l'objet d'un « **rapport spécial sur la justice du peuple** ».

L'UNIR/PS procédera à une refonte totale de la politique carcérale qui tiendra compte de la dignité humaine. L'UNIR/PS élaborera et mettra en œuvre une politique de réinsertion de la petite délinquance ainsi qu'une politique plus cohérente de réhabilitation du délinquant mineur. Les conditions de détention seront revues et corrigées. Dans ce sens, des maisons d'arrêt et de correction, respectant la dignité humaine et dans lesquelles seront menées des activités permettant une réinsertion des condamnés, seront construites.

L'Etat sankariste va réhabiliter les fonctions de la justice et promouvoir la culture du respect scrupuleux du bien public, des droits humains dans le respect des accords internationaux ratifiés par le Burkina Faso.

Des mesures idoines seront prises, en étroite collaboration avec les autorités et auxiliaires judiciaires, pour assurer l'indépendance effective de toutes les sphères de la justice (avocats, huissiers, notaires...).

DE L'OPPOSITION POLITIQUE

L'UNIR/PS considère que l'existence d'une opposition démocratique libre et indépendante garantit le jeu démocratique et assure le contrôle permanent des actions du gouvernement en place. C'est pourquoi, l'UNIR/PS s'engage à :

- a) instaurer un véritable multipartisme politique caractérisé par une protection légale de l'opposition et l'assainissement des partis politiques à travers l'application de la loi dans toute sa rigueur;
- b) garantir une représentation effective de l'opposition à tous les niveaux du pouvoir ;
- c) garantir à l'opposition le libre accès aux médias, le droit de tenir ses réunions sans aucune entrave ;
- d) favoriser l'adoption d'un véritable statut de l'opposition qui reconnaît et accepte sa participation au développement de la Nation, ce qui permettra une construction dialectique de l'Etat Démocratique.

DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Le Conseil Constitutionnel, dont les magistrats jouiront de toute l'indépendance nécessaire, veillera au respect strict de la Constitution.

DES AUTRES INSTITUTIONS

Les institutions budgétivores et sans intérêt réel pour le peuple seront purement et simplement supprimés (CES, SENAT par exemple).

DE LA POLITIQUE EXTERIEURE

L'UNIR/PS soutient la mise en place d'une diplomatie managériale pour une gestion efficiente des intérêts du Burkina Faso. Dans ce cadre la politique extérieure devrait :

- a) **promouvoir des relations internationales bâties sur le respect mutuel des peuples ;**
- b) **assurer le positionnement diplomatique utile du Burkina ;**
- c) **faire participer le Burkina dans les organes de prise de décisions internationales pour la prise en compte de ses intérêts propres ;**
- d) **prôner la mutualisation des représentations diplomatiques et consulaires au niveau des organisations sous régionales et régionales (UEMOA, CEDEAO etc.) ;**
- e) **favoriser l'intégration régionale dans une vision panafricaine.**

Le remodelage de la fonction diplomatique nécessite :

- a) **la modernisation des mécanismes de gestion de nos représentations diplomatiques ;**
- b) **le renforcement des capacités de notre personnel diplomatique ;**
- c) **et l'amélioration des conditions de vie de nos diplomates.**

Dans le contexte sous-régional, la normalisation des relations avec tous les pays limitrophes et l'établissement de représentations diplomatiques réciproques doivent tendre à la réalisation des politiques de bon voisinage et à l'intégration économique.

Des réflexions devront être menées au sujet de la condition des burkinabé ayant choisi l'étranger comme seconde patrie. Ils devraient disposer d'un statut, d'un cadre de concertation et de suivi approprié devant perpétuer le lien entre la « diaspora burkinabé » et leur Mère-Patrie.

DU PANAFRICANISME

Le Mouvement sankariste est un mouvement national patriotique anti impérialiste ancré dans la vision panafricaine du devenir de notre continent. Il est également tourné vers tous les mouvements politiques et sociaux à travers le monde et dédiés à la promotion de l'homme dans des sociétés de justice et de développement véritable.

La construction des Etats Unis d'Afrique tel que voulu par les pionniers comme NKRUMAH, LUMUMBA, SANKARA doit devenir une réalité.

L'enjeu aujourd'hui pour nous les africains est de développer notre manière de voir le monde, une manière africaine tenant compte des intérêts de l'Afrique car, comme le disait le Président Thomas SANKARA, « la seule manière de vivre libre et digne c'est de vivre africain ».

Le panafricanisme se décline dans le présent programme de gouvernement sous la forme de mutualisation inter Etats au sein des espaces sous régionaux et régionaux et à l'échelle continentale dans les domaines :

- a) de l'énergie ;
- b) de la monnaie commune régionale bâtie par séquences successives ;
- c) de la citoyenneté africaine et du passeport africain ;
- d) du parlement populaire africain ;
- e) de la force armée africaine ;
- f) de la cour africaine de justice et des droits humains ;
- g) de la réalisation de grands projet sous régionaux et régionaux (routes, chemin de fer, énergie, ...) ;
- h) de la transformation de nos institutions sous régionales et régionales (UEMOA, CEDEAO) afin qu'elles passent des institutions des Etats à celles des peuples.

Le gouvernement de l'UNIR/PS sera le fer de lance de ces chantiers sous régionaux et régionaux.

DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE NATIONALE

Seul parti politique dans notre pays a avoir réclamé ouvertement et courageusement **la suppression du RSP** et le redéploiement de ses éléments dans les autres corps de l'armée, l'UNIR/PS compte s'appuyer sur le nouvel état d'esprit de nos forces armées exprimé lors de l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre et lors du putsch avorté du 16 septembre 2015 pour construire enfin une armée républicaine, unie, disciplinée, forte et de métier dont **la mission doit aller au-delà de la seule protection territoriale pour participer aux efforts de production nationale.**

Une armée du peuple au service du peuple, telle est la nouvelle armée que nous édifierons.

Ainsi, à la place de l'obéissance aveugle des soldats vis-à-vis de leurs chefs, des subalternes vis-à-vis des supérieurs, se développera une discipline saine qui, tout en étant stricte, sera fondée sur l'adhésion consciente des hommes et des troupes.

Une discipline qui tire sa force dans le fait que l'officier et le soldat, le gradé et le non-gradé se valent quant à la dignité humaine et ne diffèrent les uns des autres que par leurs tâches concrètes et leurs responsabilités respectives. Forts d'une telle compréhension des rapports entre les hommes, les cadres militaires doivent respecter leurs hommes, les aimer et les traiter avec équité. (Confère DOP).

L'UNIR/PS entend promouvoir aussi la défense et la sécurité nationales dans l'optique du renforcement des fonctions de prévention, de renseignement, de conception des stratégies, d'actions dissuasives et opérationnelles et de production.

L'UNIR/PS insiste sur le caractère apolitique, neutre, professionnel et républicain de nos forces de défense et de sécurité.

La subordination du pouvoir militaire au pouvoir civil demeure la règle d'organisation des forces armées de manière à assurer la protection du territoire national et/ou de dissuader tout ennemi potentiel grâce à la qualité de ses troupes, de sa logistique et de son commandement. La politique de défense et de sécurité nationales doit assurer la stabilité des institutions et garantir la souveraineté et l'indépendance nationales.

Les forces de défense et de sécurité doivent être des corps hiérarchisés, composés d'Hommes disciplinés, bien équipés, rémunérés et bénéficiant d'une couverture sociale adéquate pour eux et leurs familles.

Les nominations à tous les niveaux devront tenir compte d'un système objectif d'avancement, de cotation procédant des états de services, sans préjudice de la formation de chacun.

La vocation à l'humanitaire et au développement des services de défense et de sécurité, principalement de l'Armée et des services de renseignement, est aussi un élément indispensable de notre vision.

En temps de paix, l'armée doit prendre part aux travaux d'utilité publique ou de génie civil dans de grands chantiers de construction nationale. A cet effet, il est temps de transformer nos officiers qui sont bien formés et très brillants en scientifiques capables de faire de la recherche et du développement.

Les questions liées à la sécurité publique, à la protection des personnes et de leurs biens relèveront de la police et de la gendarmerie qui devront sauvegarder la proximité et la cohabitation avec les populations civiles. En cette matière, l'Armée ne pourra intervenir que dans des circonstances exceptionnelles graves, s'imposant ainsi comme l'ultime recours pour l'Etat, lorsque les intérêts fondamentaux de la Nation sont gravement en péril.

En ces temps où le monde apparaît comme un grand village planétaire avec les NTIC, la défense nationale ne doit plus être envisagée dans un contexte étriqué. Le vase communicant que représente le terrorisme international ne devrait pas trouver de déversoir ni de cadre propice de foisonnement dans notre pays. Des efforts devront être consentis pour la création des moyens de contrôle de toutes les zones anomiques, de toutes les poches de non droit et d'anarchie, susceptibles de servir de base-arrière, de lieu de ravitaillement en ressources naturelles, de lieu de recrutement ou de formation aux cellules terroristes.

Coût : le budget alloué actuellement au ministère de la défense pour les salaires de nos militaires est de 70 milliards de franc CFA par an pour un effectif estimé à peu près à 15 000 soldats. Un audit sera réalisé pour en connaître les bénéficiaires réels avant toute autre allocation supplémentaire si nécessaire.

**B.SUR LE PLAN ECONOMIQUE ET FINANCIER
UNE ECONOMIE DE MASSE ET D'OUVERTURE SUR LE MONDE**

Consommons ce que nous produisons et produisons ce que nous consommons, tels est le fondement de notre politique économique.

DE L'ECONOMIE

CONSTAT

Les principales caractéristiques de notre économie après 27 ans de mal gouvernance se résument comme suit :

- a) une économie désarticulée;**
- b) une économie extravertie ;**
- c) une économie génératrice de croissance sans développement et sans progrès ;**
- d) une économie confisquée.**

Une économie désarticulée

Les différents secteurs économiques (agricole, industriel, commerce) évoluent sans liens entre eux. En effet :

- e) c'est au secteur agricole de fournir la main d'œuvre qualifiée et surtout les matières premières au secteur industriel pour la transformation. Ce qui n'est pas le cas dans notre pays où la plus part des matières premières sont importées.
- f) la transition entre le secteur industriel et le secteur du commerce n'est pas non plus effectif car plus de 95% des produits vendus dans le commerce sont importés.

Mieux, avant même que la transition entre le secteur agricole et le secteur industriel ne se réalise, le secteur du commerce connaît un développement fulgurant, développement dominé essentiellement par les activités d'importations, avec une contribution au PIB de 40% contre 30% pour le secteur agricole et 20% pour le secteur industriel.

Une économie extravertie

Le développement du secteur du commerce dominé essentiellement par les activités d'importation n'est pas une impulsion venue du secteur agricole et industriel ni un choix délibéré de politique économique mais plutôt le signe de la trop grande dépendance et extraversion de notre économie faisant ainsi de notre pays, un marché de consommation pour les entreprises du reste du monde. Et tant que notre pays n'aura pas un plan cohérent de développement économique et d'indépendance, elle continuera à être un réservoir de consommation où seront déversés tous les produits fabriqués dans le monde.

Une économie à croissance sans développement ni progrès

Ces trois dernières années, notre pays a enregistré des taux de croissance en moyenne de 6%. Mais cette croissance n'entraîne ni le développement ni le progrès car elle ne se ressent pas dans le panier de la ménagère. Notre pays est régulièrement classé 172^{ème} sur 173 pays au monde selon l'indice du développement humain durable.

Une économie confisquée

Des textes réglementaires et législatifs ont été pris pour favoriser des opérateurs économiques. Des avantages indus ont été octroyés à des entreprises privées qui sont en réalité des prête-noms. Des entreprises publiques ont été vendues à des francs symboliques à des hommes d'affaires.... Les crimes économiques ont été légion sous le régime de Blaise COMPAORE qui était assis sur trois piliers : politique (avec le CDP et ses alliés de circonstance), militaire (avec le tristement célèbre RSP) et économique (avec une minorité d'hommes d'affaires bénéficiant de tous les passes droits).

Si l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014 et le putsch manqué du 16 septembre 2015 ont permis de couper les deux premiers piliers (politique et militaire) même si des résidus subsistent toujours, le troisième pilier, celui économique, est restée intacte. Or, si nous voulons tourner définitivement la page de 27 ans de pouvoir mafieux et corrompus, il faut nécessairement couper le dernier pilier afin que notre économie devienne une économie normale aux mains d'hommes d'affaires normaux, débarrassée de la corruption, des passes droits et de l'impunité.

OBJECTIFS

Aussi, pour poursuivre la réalisation de notre objectif fondamental qui est l'assainissement de notre économie pour l'édification d'une société libre, prospère, indépendante et autosuffisante, le choix d'un système économique adéquat, capable de sortir notre pays de son état d'arriération s'impose.

C'est pourquoi l'UNIR/PS opte pour : **un Capitalisme d'Etat** responsable, à l'heure où le néolibéralisme a des limites évidentes d'un pays à un autre et où la mondialisation, qui est juste la forme moderne de perpétuation de l'inégalité économique, n'a qu'un seul but : garder les pays pauvres comme sources d'approvisionnement en biens et ressources qui permettraient aux pays riches de conserver leur niveau de vie.

POLITIQUE

Le capitalisme d'Etat dans notre vision, assigne à l'Etat trois rôles sur le plan économique :

- le rôle de contrôle des secteurs économiques jugés de souveraineté nationale ;
- le rôle de régulation du tissu économique ;
- le rôle de promotion d'un secteur privé responsable.

L'Etat, en toute responsabilité, jouera, avec une justice rénovée, un véritable rôle dans la promotion d'une économie saine en luttant corrélativement contre la corruption, les passes droits, l'impunité et les pratiques mafieuses dans l'octroi des marchés publics institués et entretenus par une bande organisée d'opérateurs économiques et d'agents véreux de l'administration publique.

Le maintien et le contrôle de l'Etat sur les entreprises productrices de biens de consommation de première nécessité et sur les entreprises garantissant la souveraineté nationale deviennent une nécessité pour stimuler et encourager la production nationale ainsi que la consommation intérieure.

Le capitalisme d'Etat va permettre de mieux gérer nos importations et nos exportations afin d'asseoir un meilleur contrôle sur notre balance des paiements.

DU COMMERCE, BANQUES ET ASSURANCES

CONSTAT

Au regard de la faiblesse de notre économie, des exigences de l'espace UEMOA, des pratiques peu orthodoxes en cours dans le milieu du commerce et du pouvoir d'achat très faible des populations, le secteur du commerce est un des maillons sensibles de notre économie et nécessite d'être transformé.

OBJECTIFS

De ce fait, les transformations à opérer doivent être menées avec parcimonie afin de permettre :

- a) **L'assainissement du milieu des affaires ;**
- b) **la réduction du déficit de la balance commerciale ;**
- c) **l'approvisionnement effectif du marché national à des coûts accessibles ;**
- d) **l'orientation des opérateurs économiques vers des secteurs productifs.**

POLITIQUE

A cet effet, la politique commerciale sera repensée en la réorganisant par :

- a) **l'institution des Groupements d'Intérêt Economique (GIE) dans le secteur informel pour une meilleure contribution du secteur à l'effort de développement ;**
- b) **la suppression des monopoles pour l'importation de certains produits ;**
- c) **la transformation des matières premières locales et la valorisation des produits qui en sont issus ;**
- d) **la promotion de la consommation des produits nationaux à travers l'organisation de foires, l'incitation à l'innovation afin d'améliorer la qualité de ces produits ;**
- e) **la disponibilité et l'accessibilité des produits nationaux, ainsi qu'une fiscalité favorable afin de rendre réel le mot d'ordre "Produisons et consommons burkinabé ».**

Afin de renforcer et sécuriser l'approvisionnement et la distribution des produits de grande consommation, des Réseaux Populaires d'Approvisionnement et de Distribution (RePAD) seront institués.

De même, la Caisse Générale de Péréquation (CGP) et la Caisse de Stabilisation des Prix des Produits Agricoles (CSPPA), réaménagées pour les adapter aux exigences de l'espace communautaire UEMOA et aux dispositions du Commerce international, renaîtront et permettront la maîtrise des prix des produits de grande consommation.

Enfin, il sera créé une Banque Nationale de Céréale (BNC) avec des démembrements dans les provinces. Elle jouera le rôle d'organe de garantie des stocks de sécurité alimentaire.

Le secteur bancaire et des assurances sera encouragé à une plus grande contribution au développement du secteur productif en adéquation avec nos exigences et nos besoins de développement.

DES FINANCES PUBLIQUES

Comptons sur nos propres forces, tel est le fondement de notre politique en matière de finances publiques.

CONSTAT

Nos finances publiques sont aujourd'hui gangrenées par :

- a) la fraude fiscale ;
- b) l'impunité fiscale ;
- c) la corruption ;
- d) le phénomène des chèques impayés ;
- e) les restes à recouvrer.

Ces différents maux qui minent nos finances publiques entraînent des manques à gagner pour le trésor public de plus de 300 milliards de francs CFA par an.

Ces trois dernières années, le niveau des recettes fiscales se situe en moyenne au tour de **1 148 042 820 000 FCFA** avec un taux de pression fiscale de 15% contre une norme communautaire de 17%.

Des études sérieuses indiquent pourtant que le potentiel fiscal de notre pays est deux (2) à trois (3) fois supérieur à son niveau actuel.

Chaque année notre pays consacre entre 40 et 50 milliards de nos francs pour le remboursement de la dette intérieure et extérieure qui ont été respectivement de 359.624.461.360 et 1.311.368.300.000 de francs CFA en 2014.

Les problèmes sont connus. Les solutions également. Il reste simplement à les appliquer.

OBJECTIFS

L'assainissement et la maximisation des recettes fiscales sont des objectifs de gestion des finances publiques que nous concevons dans le sens non pas d'un excès de pression fiscale, mais plutôt d'une saisie adéquate de l'assiette fiscale d'une part et d'autres part la lutte contre les maux qui minent nos finances publiques et décrites plus haut.

De même, la diminution du train de vie de l'Etat, la rationalisation dans l'utilisation des ressources financières, la diminution de la dépendance financière à travers la politique de « compter en priorité sur nos propres forces » sont également des objectifs à atteindre pour les cinq prochaines années.

POLITIQUE

Pour booster la mobilisation des ressources internes, l'indépendance des régies financières (Douane et Impôt) vis-à-vis des politiques sera consacrée.

Une Haute Autorité des Revenus (HAR), fusionnant la Direction Générale des Douanes et la Direction Générale des Impôts sera créée. La HAR, institution autonome disposant de la personnalité juridique, sera dirigée par un Haut-Commissaire des Recettes (HCR) qui sera recruté par voie de concours. Le HCR rend compte à un Conseil d'administration présidé par le ministre des Finances et incluant les représentants des syndicats, du secteur privé et de la société civile.

La capacité d'action du HCR, les moyens de constatation et de recouvrement maximal des taxes dues au Trésor devront être renforcés de manière à servir en amont le civisme fiscal des contribuables et en aval la lutte contre la fraude fiscale.

La mise en place des systèmes informatiques permettant une comptabilisation simultanée des paiements entre le point de perception, les organes de contrôle et d'encaissement pour le compte du Trésor sera également effective.

La réduction du train de vie de l'Etat à hauteur de 30% sera opérée afin de disposer de ressources propres pour le financement des secteurs prioritaires.

COÛT

La lutte contre la fraude fiscale va mobiliser un budget annuel de 500 millions de franc CFA, soit 2.500.000.000 de francs CFA pour les cinq ans.

La modernisation des administrations fiscales (Impôts, douane et trésor) coûtera 6 milliards de franc CFA sur les cinq ans, soit 2 milliards de franc CFA pour chaque régie de recettes.

L'appui au HCR pour plus d'efficacité sera de 6 milliards de franc CFA par an en raison, soit 30 milliards de franc CFA pour les cinq ans.

Coût total de la politique d'assainissement des finances publiques : 7.700 000 000 de franc CFA par an, soit 38.500 000 000 de franc CFA pour les cinq ans.

N'est- il pas judicieux de dépenser 38.500 000 000 de nos francs pour escompter doubler ou tripler les recettes fiscales qui sont actuellement de 1 148 042 820 000 de franc CFA ?

L'objectif final de toutes ses reformes économiques et financières est de lutter contre la pauvreté et de réduire sensiblement la vie chère qui frappe nos populations.

DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

CONSTAT

Les différents rapports (PNUD, BM...) sur l'Indice de Développement Humain Durable (IDH) produits ses dernières années classent notre pays 172^{ème} sur 173 pays le plus pauvre au monde.

Même si ces rapports sont critiquables sur certains de leurs points, ils restent cependant des référentiels en matière de développement dans le monde.

En effet, il n'est point besoin d'experts pour lire la misère et la pauvreté qui touchent bon nombre d'entre nous. La pauvreté est le quotidien de nos compatriotes. Elle sévit aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural avec toutes fois des accentuations plus graves en milieu urbain.

La cartographie de la pauvreté montre l'ampleur du phénomène dans notre pays :

- le PIB par tête d'habitants est d'environ 430\$, soit 215.000 FCFA par burkinabé et par an ou, pour être plus explicite, 17.918 FCFA par mois et par burkinabé. Cela veut tout simplement dire que si on décide de répartir la richesse annuelle de notre pays, chacun d'entre nous aura à peine 17.918 CFA par mois pour vivre.

- 46% d'entre nous vivent en dessous du seuil de pauvreté, c'est-à-dire avec moins de 500 FCFA par jour. Les experts estiment que ce sont ces burkinabé qui sont qualifiés de pauvres et pourtant....

Parmi ces 46% :

- Il ya ceux qui n'ont pas de revenu du tout. Ces burkinabé ne disposent même pas de moins de 500 FCFA par jour. Ils ont zéro franc. Il s'agit des sans emplois. Cette catégorie vit essentiellement dans les agglomérations urbaines.
- Il ya ceux qui ont des revenus mais ces revenus sont insuffisants pour qu'ils quittent le seuil des moins d'un dollar. Il s'agit de la masse des ruraux dont la production ne leur procure pas de revenus suffisants. Il s'agit aussi des milliers de gens amassés dans les périphéries de nos villes communément appelés non lotis.

A partir de cette cartographie on voit apparaître clairement les causes de notre pauvreté qui tiennent en trois facteurs fondamentaux : l'insuffisance de richesse, la mauvaise répartition de la richesse créée et le manque d'emploi.

OBJECTIF

Alors, que faire contre un fléau qui s'est aggravé ses 20 dernières années à cause de la mal gouvernance et des politiques hasardeuses et dont les différents remèdes apportés se sont tous révélés inefficaces (CSLP, SCADD etc..).

Pour l'UNIR/PS, si nous arrivons à créer plus de richesse et d'emploi et en assurer une répartition juste et équitable au profit de l'immense majorité des burkinabé, nous aurons vaincu la pauvreté.

Mais comment créer plus de richesse et d'emplois ? Voilà toute la problématique qui s'est posée à nos pays depuis les indépendances et qui se pose toujours à eux. Les remèdes, si remèdes il ya eu, ont échoués parce que tout simplement ils nous ont toujours été apportés clé en main de l'occident qui nous vend ses potions magiques tout droits sortis des laboratoires d'expérimentation de la Banque Mondiale, du Fonds Monétaire International et autres institutions d'aide au développement, pardon, au sous développement.

Pourtant, selon une étude menée à la demande de la Banque Mondiale, la politique d'auto ajustement du Burkina Faso menée sous la révolution peut aujourd'hui sans complexe se targuer d'avoir réussi là où les politiques économiques pensées et conçues à Washington ont échoué. En effet, des économistes et experts sont unanimes à reconnaître que les performances de la période de 1983 à 1987 ont été exceptionnelles.

POLITIQUE

C'est pourquoi pour l'UNIR/PS, il faut :

- Concevoir des politiques économiques endogènes basées sur nos propres réalités,**
- Investir dans les secteurs productifs créateurs de richesses et d'emplois (agriculture, élevage et industrie),**
- Assurer une meilleure redistribution des richesses ;**
- Accroître le pouvoir d'achat des travailleurs.**

C'est à ces chantiers que le gouvernement de l'UNIR/PS s'attèlera (Confère le point C consacré aux secteurs productifs pour plus de détails).

DE LA LUTTE CONTRE LA VIE CHERE

CONSTAT

Notre peuple est confronté à la vie chère qui s'est traduite par :

- a) l'augmentation des prix des biens de première nécessité ;**
- b) la baisse du pouvoir d'achat des travailleurs ;**
- c) la tendance à la consommation de produits de mauvaise qualité parce que moins chers.**

Pourtant les cours mondiaux de certains produits ne justifient pas les prix pratiqués sur notre marché. Par exemple, le prix TTC d'une moto rendue ouaga tourne autour de 150.000 FCFA. Au Sénégal à coté, ou nos cimentiers locaux vont se ravitailler, la tonne de ciment est vendue à 35.000 FCFA. Pourquoi alors, la moto est revendue entre 400.000 et 500.000 FCFA et la tonne de ciment à 120.000 FCFA sur notre marché ?

OBJECTIF

Conscient que l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre tire également sa justification de ce mal être généralisé de nos concitoyens, l'UNIR/PS entend prendre, et de façon urgente, les mesures suivantes allant dans le sens de lutter contre la vie chère :

- a) la réduction de 30% des prix des biens de première nécessité (riz, huile, sucre, lait et carburant) ;**
- b) la réduction de 20% des prix des matériaux de construction (ciment, fer etc.) ;**
- c) la suppression de la TVA sur les prêts équipements contractés par les travailleurs ;**
- d) la réduction du taux de l'IUTS ;**
- e) l'institution de mesures pour favoriser la consommation des produits locaux ;**
- f) la lutte contre la commercialisation des produits prohibés.**

COUT

la réduction des prix des biens de première nécessité et des matériaux de construction va se traduire concrètement par une baisse sensible des taxes douanières qui grèvent ces produits à l'importation, ce qui induira des pertes de recettes fiscales annuelles évaluées à environ 60 milliards de franc CFA par an, soit des pertes totales de 300 milliards de franc CFA pour les cinq ans. (Les recettes douanières sur les importations sont estimées à 188 124 782 000 franc CFA en 2015).

La suppression de la TVA sur les prêts engendrera des pertes de recettes fiscales évaluées à environ 150 millions de franc CFA par an, soit une perte totale de 750 millions de franc CFA pour les cinq ans.

La réduction du taux de l'IUTS quand à elle entrainera des pertes de recettes de 6 milliards de franc CFA par an, soit une perte totale de 30 milliards de franc CFA pour les cinq ans. (Les recettes fiscales sur l'IUTS est de 76 081 000 000 de franc CFA pour l'année 2015).

Coût total de la politique de lutte contre la vie chère : 66.150.000.000 de franc CFA par an, soit 330.750.000.000 de franc CFA pour les cinq ans.

C. SUR LE PLAN DE LA PRODUCTION

Notre crédo : Produisons ce que nous consommons et consommons ce que nous produisons

DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

CONSTAT

La chaîne du développement est constituée du secteur agricole comme premier maillon, du secteur industriel comme maillon du milieu et du secteur du commerce comme dernier maillon. Et ce sont les liens entre ces trois maillons qui assurent l'avancée de la locomotive « développement ».

En effet, c'est l'agriculture et l'élevage qui fournissent la main d'œuvre qualifiée et les matières premières au secteur industriel qui les transforme en produits finis qu'il met à la disposition du commerce pour la distribution.

Malheureusement dans notre pays, cette chaîne du développement est désarticulée car il n'existe pas de liens entre les différents maillons.

En effet, notre secteur agricole qui occupe près de 80% de la population est archaïque, non développé et peu productif. Il ne fournit donc ni la main d'œuvre ni les matières premières à l'industrie. Il contribue pour à peine 30% au PIB.

Le secteur industriel quant à lui est végétatif, moribond et peu concurrentiel. Il n'a aucun lien avec le secteur agricole auprès de qui il devrait se ravitailler en main d'œuvre qualifiée et en matières premières locales pour la transformation. Il contribue pour à peine 20% au PIB.

A contrario, le secteur du commerce connaît un développement fulgurant avec plus de 40% du PIB. Mais comme soulignée plus haut, le développement du secteur du commerce dominé essentiellement par les activités d'importation n'est pas une impulsion venue du secteur agricole et industriel ni un choix délibéré de politique économique mais plutôt le signe de la trop grande dépendance et extraversion de notre économie.

OBJECTIFS

Pour l'UNIR/PS, il faut reconstituer la chaîne du développement, en faisant du secteur agricole, la clé de voute de notre développement.

Dans notre vision, l'agriculture et l'élevage ont trois missions essentielles :

- e) **nourrir les burkinabé ;**
- f) **créer de la richesse et des emplois ;**
- g) **fournir les matières premières à l'industrie locale pour la transformation.**

Cependant, la production agro-pastorale ne pourra remplir ses missions que si des réformes profondes sont opérées sur l'appareil productif agricole afin de lui débarrasser des contraintes ci-dessous :

- h) le problème de l'eau ;**
- i) le problème des intrants agricoles et de l'aliment pour bétail ;**
- j) le problème des outils modernes de production (charrue, tracteur etc) ;**
- k) le problème de la sécurisation foncière et celui de l'accès des femmes à la terre ;**
- l) le problème du financement du secteur agricole.**

POLITIQUE

Pour la réalisation de cette vision, les actions et mesures à mettre en œuvre devraient concourir à promouvoir une agriculture moderne, fondée sur **l'efficacité des exploitations familiales, ainsi que sur des petites et moyennes entreprises de transformation de produits agricoles, compétitives sur les marchés régionaux.**

Pour ce faire, la Réorganisation Agraire et Foncière (RAF) relue et corrigée en tenant compte des préoccupations de notre Peuple et de la nécessaire modernisation du secteur agricole sera appliquée.

L'irrigation sera le moteur d'impulsion de la production sécurisée. Aussi, des aménagements de périmètres irrigués seront promus à grande échelle et les techniques seront adaptées aux possibilités et à la capacité de maîtrise technique de nos producteurs.

Evoluant dans un contexte mondial de concurrence, une organisation conséquente, dynamique et solidaire devrait permettre l'obtention de meilleurs rendements de production, de meilleurs prix de vente, tout en minimisant les coûts de production. Aussi, les producteurs seront organisés en coopératives, structures qui faciliteront l'obtention des facteurs de production tout en garantissant la commercialisation et défendant les causes des diverses filières. De même, ces coopératives seront les relais par lesquels les appuis techniques et financiers passeront. Du reste, ces appuis financiers seront accrus.

La création et/ou le renforcement de filières marchandes (coton, karité, anacarde, etc.) permettra de contribuer au rétablissement de l'équilibre de la balance commerciale. Cependant, cela se fera dans le strict respect de la préservation de nos ressources naturelles et de l'équilibre de nos différents écosystèmes.

Pays sahélien, le Burkina Faso possède d'énormes potentialités pour faire de l'élevage un moteur de son économie. Le cheptel burkinabè est important. Son système d'exploitation dominant est extensif mais bien adapté à la variabilité saisonnière et interannuelle des ressources pastorales. On rencontre aussi des systèmes d'exploitation plus intensifs qui se développent autour de quelques filières. L'élevage est le second secteur pourvoyeur de devises après le coton et représente environ 15% des recettes d'exportations.

Malgré ses potentialités, le secteur reste confronté à des difficultés liées à l'insuffisance d'aliments pour bétails et leurs coûts élevés, l'exportation sur pied et les conflits entre agriculture et éleveurs. La levée de ces goulots d'étranglements permettra d'améliorer la contribution de l'élevage au PIB et d'en faire un véritable moteur de la croissance.

Aussi, l'UNIR/PS s'attachera particulièrement à intensifier cette production par la spécialisation des zones de production animale en zone naisseur, zone d'élevage et zone d'exploitation où des conditions plus favorables seront offertes aux opérateurs du secteur élevage, dans le strict respect de l'environnement.

La transformation sur place des divers produits de l'élevage permettra une plus grande valorisation des ressources de l'élevage et sera la base de création d'industries de transformation de la viande, des cuirs et peaux, de valorisation des cornes, des sabots etc. et induira une création d'emplois. La modernisation de l'élevage sera encouragée. Les éleveurs et tous les acteurs du secteur de l'élevage seront organisés en coopératives. La commercialisation sera organisée afin de procurer aux producteurs des revenus en adéquation avec les différents coûts de production.

Enfin, un cadre de concertation sera mis en place afin de trouver les solutions idoines au problème récurrent des conflits entre agriculteurs et éleveurs qui aujourd'hui, se posent avec acuité.

Plus concrètement, les objectifs chiffrés à réaliser sont :

- ❖ augmenter la production vivrière de 10% en moyenne par an sur les cinq (5) ans contre moins de 6% au cours des dix dernières années ;
- ❖ augmenter le cheptel de 8% en moyenne par an sur les cinq (5) ans contre moins de 5% observé au cours de la dernière décennie ;
- ❖ promouvoir la création de plus de cent (100) petites et moyennes unités de transformation des produits agricoles.

Pour atteindre les objectifs ci-dessus, le gouvernement de l'UNIR/PS s'engage à mettre en œuvre les actions et mesures ci-après :

a) mettre en place la cartographie agricole par la spécialisation des zones de production selon les potentialités de chaque zone. Ces zones auront pour appellation, Zones de Production Spécialisée (ZOPS) ;

b) augmenter la productivité dans le secteur de l'agriculture par :

- ✓ la dotation de chaque ménage agricole d'une charrue et d'un bœuf de labour (il est prévu un investissement de 300.000.000.000 dans ce cadre) ;
- ✓ la création d'une unité de mécanisation agricole dans chaque commune rurale qui sera dotée de tracteurs et autres engins lourds pour des prestations de services aux agriculteurs et éleveurs, en s'inspirant de l'exemple du Bénin (Il est prévu un investissement de 7.200.000.000 de FCFA dans ce cadre.) ;
- ✓ la dotation de chaque commune rurale de barrages à vocation agro pastoral. (il est prévu un investissement de 108 milliards dans ce cadre à raison de 300 millions par barrage et par commune) ;
- ✓ la réhabilitation et la modernisation des barrages et retenues d'eau existants pour accroître les cultures de contre-saison. Un investissement de près de 25 milliards de FCFA y sera consacré,
- ✓ la vulgarisation des outils de production à moindre coût. Ainsi, en lieu et place d'une politique improductive de « distribution-clientéliste » de tracteurs mise en œuvre par l'ancien régime, il s'agira, par des politiques fiscales incitatives, des subventions et autres

facilités d'accès au crédit, de permettre aux agriculteurs d'acquérir des petits équipements agricoles qui ont fait la preuve de leur efficacité chez les producteurs asiatiques,

- ✓ la promotion de l'utilisation des semences améliorées en fonction des sols, à travers la production et la distribution à coût réduit de ces semences aux producteurs. Dans ce domaine, le savoir-faire de nos centres de recherche sera mis à profit,
- ✓ l'aménagement des terres les plus fertiles, notamment les bas-fonds pour la promotion de la culture du riz et des produits maraîchers, en s'inspirant de l'expérience en cours au Bénin. Il est prévu de consacrer à cette action plus de 25 milliards de FCFA,
- ✓ l'augmentation des surfaces irriguées notamment par la construction de barrage hydro agricole dans la vallée du Mouhoun, au Nounbiel et à Diebougou. Il est prévu un investissement d'environ 300 milliards de francs CFA,
- ✓ la création dans les principaux centres de production, d'infrastructures de la paysannerie (infrastructures de stockage, etc.). Près de 25 milliards seront investis dans ce cadre ;

c) promouvoir, à travers des partenariats «public-privé », la création :

- ✓ d'usines de fabrication d'engrais, de fumier organique et de produits phytosanitaires,
- ✓ d'entreprises d'équipements et outillages agricoles,
- ✓ d'unités de production d'aliments pour le bétail,
- ✓ d'unités de transformation de produits agricoles et d'élevage. Ainsi, des facilités seront accordées aux privés pour la création d'unité de transformation dans les principales filières (fruits et légumes, lait, riz, sésame, noix de cajou, mil et maïs, pomme de terre, viandes, peau, etc.) ;

d) mettre en œuvre des politiques de protection des filières agricoles ayant un fort potentiel de développement, à travers notamment une fiscalité appropriée et des barrières non tarifaires.

COÛT

La mise en œuvre de la politique agricole (hors création d'unité locale) nécessitera la somme de 790.200.000.000 francs CFA durant les cinq ans.

DE L'INDUSTRIE

CONSTAT

A l'image de nos finances publiques, notre industrie est malade de la fraude et du manque d'une véritable politique industrielle basée sur la transformation de nos produits locaux.

Des unités comme la SN SOSUCO, WINNER INDUSTRIE, SAP OLYMPIC, CITEC HUILERIE etc, sont en passe de déposer la clé sous le paillason du fait de la fraude massive qui sévit dans le secteur du sucre, des piles, des pneus et des huiles alimentaires.

OBJECTIF

La politique industrielle qu'entend développer l'UNIR/PS vise à créer un tissu industriel basé sur la production locale, dominant le marché national et compétitif sur les marchés sous régionaux. L'exemple de DAFANI chez nous et des jus BRAVO au Bénin montrent que c'est possible.

Mais il ne s'agit pas seulement pour l'UNIR/PS d'inciter à la création d'entreprises. Il faut aussi et surtout protéger notre industrie.

POLITIQUE

Pour ce faire et de façon concrète, les mesures suivantes seront prises :

- a) **soutenir le développement de l'industrie nationale par une politique de lutte intensive et opérationnelle contre la fraude ;**
- b) **fusionner les fonds nationaux de soutien pour créer une société de garantie de crédits aux petites et moyennes entreprises;**
- c) **favoriser l'épargne intérieure par l'incitation à la consommation des produits nationaux et par le financement des activités productives ;**
- d) **soutenir la création de petites unités de production utilisant une technologie maîtrisée par les nationaux. Pour ce faire, l'Etat va promouvoir la création dans chacune des 13 régions d'une unité industrielle en fonction des potentialités des régions en lieu et place des cités des forces vives qui ne servent plus à grande chose après les commémorations. A cet effet, le gouvernement encouragera et soutiendra la création des unités suivantes dans le cadre du partenariat public-privé :**
 - ✓ **une unité moderne de tissage du Faso Dan Fani (réhabiliter l'ex FASO FANI) ;**
des unités de production d'engrais, de fumier organique et de produits phytosanitaires ;
 - ✓ **des unités de fabrication d'équipements et outillages agricoles ;**
 - ✓ **des unités de production d'aliments pour le bétail ;**
 - ✓ **des unités de transformation de produits agricoles et d'élevage. Ainsi, des facilités seront accordées aux privés pour la création d'unité de transformation dans les principales filières (fruits et légumes, lait, riz, sésame, noix d'acajou, mil et maïs, pomme de terre, viandes, peau, etc.).**

La mise en œuvre de cette politique industrielle permettra de générer au moins 30 000 emplois par an, soit plus de 150 000 emplois sur les cinq ans.

COÛT

La relance des unités existantes en difficultés : 1 milliard de franc CFA par an, soit un besoin de financement de 5 milliards de franc CFA pour les cinq ans.

La lutte contre la fraude : 1 milliard par an, soit 5 milliards pour les cinq ans.

Incitation à la consommation des produits locaux : 500 millions par an, soit 2,5 milliards pour les cinq ans.

Soutien à la création d'unités industrielles : 50 milliards de francs CFA pour les cinq ans.

Soit un coût total de 62,5 milliards pour les cinq ans.

DES MINES

CONSTAT

Le pourcentage des industries extractives dans le PIB a régulièrement évolué. Entre 2007 et 2011, la contribution du secteur à la croissance est passée de 0,1% à 2,6%. En outre, l'or représentait 74% des exportations en 2012.

La production d'or est également passée de 1,3 tonne en 2005 à 30,9 tonnes en 2014.

Les recettes générées par le secteur minier au profit du trésor public ont aussi connu un important accroissement, passant de 9 milliards FCFA (13,7 millions d'Euros) en 2008 à plus de 189 milliards FCFA (288,12 millions d'Euros) en 2012. Elles comprennent les recettes fiscales (fiscalité intérieure et les recettes douanières) et les recettes de service (royalties et taxes superficielles).

L'orpaillage artisanal quant lui a aussi connu un boom important avec une production estimée à 8 tonnes l'an. Cependant ce secteur connaît de sérieux problèmes liés au travail des enfants, à l'exploitation anarchique des sites avec comme corollaire la dégradation de l'environnement, aux risques d'éboulements et à l'exportation illégale. En effet, sur les 8 tonnes produites, seulement une tonne est déclarée au titre de la production nationale. Les 7 autres tonnes sont exportées illégalement vers l'étranger grâce à des réseaux mafieux occasionnant ainsi des pertes énormes pour le budget de l'Etat.

Au-delà de ces chiffres, il faut noter que des débats ont cours sur l'équité de la répartition des retombées de l'exploitation minière, la prise en compte des générations futures dans l'exploitation des ressources minières et la préservation de l'environnement.

OBJECTIFS

L'enjeu pour l'Etat burkinabè réside dans la définition d'une politique minière qui prenne en compte d'une part, les intérêts des investisseurs et les risques qu'ils encourent et d'autre part, les intérêts du pays et des régions qui abritent les mines.

POLITIQUE

Soucieuse du devenir de notre patrie et très attachée à la liberté de notre peuple, l'UNIR/PS veillera à ce que les ressources minières profitent au peuple. Cela passe nécessaire par :

- a) la lutte contre la fraude sous toutes ses formes dans le domaine minier ;**
- b) la lutte contre le travail des enfants, l'exploitation anarchique et le trafic de l'or ;**
- c) la meilleure utilisation des revenus provenant du secteur minier ;**
- d) La protection de l'environnement.**

Le gouvernement de l'UNIR/PS compte ainsi utiliser les revenus issus du secteur minier pour **réaliser des projets sociaux au profit des plus démunis en s'inspirant de l'exemple du Venezuela où le président CHAVEZ a utilisé l'argent du pétrole pour sortir son peuple de la pauvreté et de la misère.**

Convaincue que seule une organisation conséquente du secteur minier peut permettre à notre Peuple de profiter pleinement de ses richesses, l'orpaillage sera réorganisé et encadré. De nouvelles recherches minières seront lancées, notamment dans le domaine pétrolier.

DE L'ARTISANAT

CONSTAT

L'industrialisation est naissante dans notre pays, aussi l'artisanat occupe une place de choix dans notre économie. En effet, les burkinabés sont de très bons artisans. Le travail du bois, des métaux et des tissus leur est familier. Dans beaucoup de villages on forge, on file le coton et on travaille le bois. Le travail du bronze est remarquable et on peut facilement voir les artistes à l'œuvre dans les grandes villes. La vannerie est aussi présente, fournissant de robustes paniers ainsi que des fauteuils confortables.

OBJECTIF

Accorder un intérêt particulier à ce secteur dont le développement constitue un prélude à l'industrialisation.

POLITIQUE

Pour ce faire, il sera organisé afin d'en faire un corps de métier ou s'affirmeront le professionnalisme et l'expertise. L'artisanat sera essentiellement orienté vers la production de biens de grande consommation et sera un **puissant soutien à la production agricole par la production de biens d'équipement pour ce secteur.**

Un fonds spécial sera créé pour soutenir les centres de formation publics et privés dédiés à l'artisanat mais aussi pour financer directement les projets des artisans, créateurs de valeurs ajoutées et d'emplois.

Pour booster les activités des artisans et créer plus d'emploi, une loi sera votée pour imposer qu'une partie de la commande publique soit satisfaite par les artisans locaux.

L'artisanat d'art sera développé afin d'apporter une plus grande contribution à la formation de la balance commerciale de notre pays. Pour ce faire, la formation, l'encadrement et le financement des artisans seront au centre des priorités de l'UNIR/PS.

Restructuré et dynamisé, l'artisanat contribuera fortement à la création d'emplois.

Afin d'apporter plus de chance de réussite aux secteurs de production, une attention soutenue sera également portée sur les secteurs d'appui à la production.

D. LES SECTEURS D'APPUI A LA PRODUCTION **Créer une nouvelle dynamique économique**

DES AMENAGEMENTS HYDRAULIQUES

Le sol aride de notre pays et l'avancée de la désertification exigent l'aménagement de tous les cours d'eau pour rendre plus permanent leur débit.

La mise en place de systèmes de capture des eaux de ruissellement minimisera leur impact sur l'érosion des sols. L'accélération du rythme de réalisation de forages et de puits à grand diamètre entraînera un développement de l'hydraulique villageoise, semi urbaine, urbaine et pastorale.

L'accroissement de la construction des barrages et retenues d'eau seront au centre de nos priorités. La réalisation et la vulgarisation de micro irrigations villageoises seront promues afin que les populations rurales puissent également produire pendant les saisons sèches.

Enfin, une législation appropriée pour l'exploitation des eaux de surface permettra de gérer de manière rationnelle le potentiel hydrique.

DES RESSOURCES ENERGETIQUES

CONSTAT

Non seulement l'énergie est rare mais elle est également chère. Elle serait la plus chère de la sous région. L'énergie rentre en moyenne pour 30 à 40% des charges pour certaines entreprises. Si nous voulons que notre secteur productif soit compétitif, il faut non seulement la rendre disponible mais aussi et surtout réduire son coût.

OBJECTIFS

La politique énergétique de l'UNIR/PS est fondée sur deux objectifs essentiels qui sont :

- e) **réduire la dépendance énergétique ;**
- f) **faire de l'énergie un véritable facteur de développement socio-économique.**

POLITIQUE

De façon globale, trois types d'énergie sont utilisées aujourd'hui dans le monde :

- Les énergies fossiles ;
- Les énergies nucléaires ;
- Et les énergies renouvelables.

a) Les énergies fossiles

Ce sont les sources d'énergie traditionnelles (pétrole, gaz naturel etc..). C'est ce type d'énergie que notre pays utilise. En effet, notre pays est essentiellement tributaire de l'énergie d'origine thermique qui provient d'hydrocarbure entièrement importé. Ce qui entraîne une sortie importante de devises, freine le développement social et économique et rend le pays dépendant de l'extérieur.

De plus, les centrales thermiques utilisées aujourd'hui ne sont plus fabriquées dans le monde. Ce qui pose de sérieux problèmes en terme de maintenance et de disponibilité des pièces de rechange.

b) L'énergie nucléaire

Si elle a le mérite de produire suffisamment d'énergie pour satisfaire les besoins énergétiques d'un pays, il reste que ce type de technologie comporte des inconvénients qu'un pays comme le Burkina Faso ne peut juguler.

En effet, la construction d'une centrale nucléaire nécessite :

- d'énormes ressources humaines et financières (que nous n'avons pas) ;
- d'immenses espaces (non disponibles aussi) ;
- et surtout d'importantes quantités d'eau pour le refroidissement des réacteurs nucléaires (non disponibles également).

En plus, le problème de l'électricité n'est pas sa production, mais son transport au cours duquel on perd entre 10 à 20% de la production. Avec le nucléaire, les pertes liées au transport de l'énergie produite peuvent parfois atteindre 30%. Alors, un pays pauvre comme le nôtre peut-il se permettre de mettre autant de moyens financiers, humains et techniques dans la production d'une énergie dont il va perdre 30% de la production dans le transport ?

Enfin, les accidents nucléaires, entraînant des conséquences dévastatrices aussi bien pour l'homme que pour l'environnement, ne militent pas en faveur de cet type d'énergie dans notre pays ou les compétences en matière de gestion des risques et des catastrophes n'est pas encore assurée.

c) Les énergies renouvelables

Il s'agit de l'énergie hydraulique, éolienne, solaire et les bioénergies.

Pays sahélien, nous ne dispose pas d'assez d'eau pour continuer à promouvoir les centrales hydroélectriques. De même, les vents dans notre pays sont violents et non maîtrisables pour leur exploitation à grande échelle dans le cadre de l'énergie éolienne.

Par contre, dans notre pays comme du reste dans tous les pays africains, où le soleil est quasi permanent et où les températures sont très élevées, l'intensification de la recherche sur l'énergie solaire et les bioénergies et leur vulgarisation constituent à n'a pas douter une alternative crédible et viable en matière de satisfaction des besoins énergétiques de notre pays.

Dans ce sens, la formation en énergie renouvelable et efficacité énergétique sera introduite dans les lycées techniques pour doter le pays de techniciens pouvant produire et entretenir les équipements utiles pour le pays.

De même, l'UNIR/PS s'appliquera à réduire au maximum la facture d'hydrocarbure et de l'électricité pour créer une industrie compétitive à travers la décentralisation de la production et de la distribution des énergies renouvelables (solaire et bioénergie). Sur ce, il est envisagé la création **d'un parc solaire à vocation sous régionale et l'exploitation des bioénergies** de manière à couvrir plus de 50% des besoins énergétiques.

Il s'agira de favoriser la montée en puissance des énergies renouvelables en soutenant la création et le développement de filières industrielles dans ce secteur. Tout privé pouvant mettre en place une unité de montage de plaques solaires bénéficiera de conditions très avantageuses.

Ainsi, dans les grands centres urbains, l'interconnexion entre les ménages produisant l'énergie grâce aux plaques solaires et le réseau électrique de la SONABEL permettra d'injecter le surplus d'énergie des ménages dans le réseau électrique et sa redistribution à d'autres ménages dont les besoins ne sont pas totalement satisfaits.

Un accent particulier sera mis sur une économie verte. A cet égard, l'acquisition des équipements solaires ou à économie d'énergie seront totalement défiscalisés. Les nouveaux bâtiments publics et privés à construire devront incorporés obligatoirement un dispositif à économie d'énergie.

Dans les zones rurales, les systèmes de groupe électrogène alimenté par l'énergie solaire et les bioénergies seront vulgarisés.

La multiplication de la construction des barrages hydroélectriques, l'interconnexion avec les pays voisins viendront en appoint.

COÛT

Notre politique énergétique nécessitera la mobilisation de ressources à hauteur de 500 milliards de francs CFA pour les cinq ans.

DU TRANSPORT, DES INFRASTRUCTURES ET DE LA COMMUNICATION

OBJECTIFS

Le désenclavement de notre territoire est capital pour le développement véritable de notre pays. Aussi l'UNIR/PS ne ménagera aucun effort pour assurer une plus grande extension du réseau routier et continuer l'effort de pose des rails entrepris par la RDP afin de désenclaver le nord du pays et favoriser l'exploitation des richesses issue de cette localité.

POLITIQUE

Le réseau urbain sera développé par l'aménagement des voies existantes afin de servir de support au transport en commun urbain pour réduire la pollution des villes. Du reste, la lutte contre la pollution sera appuyée par une législation responsable afin d'inculquer au citoyen un esprit d'écologiste. Le transport terrestre et la sécurité routière seront repensés. La desserte aérienne du pays par des liaisons extérieures sera accrue et diversifiée. Le renforcement du transit par notre pays, dont la situation géographique est très stratégique dans l'intégration économique de la sous-région, constitue un atout qui sera judicieusement exploité. Notre politique en matière de transport fera de notre pays le carrefour des échanges entre les pays côtiers et les pays sahéliens enclavés. L'aéroport de Bobo-Dioulasso aura une vocation internationale et sera la plaque tournante aérienne de toute l'Afrique occidentale.

Plus concrètement, les chantiers suivants seront menés :

- a) relier chaque chefs lieux de provinces aux régions par une route bitumée ;**
- b) parachever la construction du chemin de fer Ouaga- Tambao ;**
- c) construire une route bitumée de 5 km dans chaque secteur des villes de Bobo et de Ouagadougou ;**
- d) paver au moins 10 à 20 km de routes dans les 10 villes moyennes du Burkina.**

En ce début du troisième millénaire où l'information joue un rôle capital dans toutes les sphères de la vie, l'amélioration de la couverture nationale télévisuelle et de la radiodiffusion permettront d'assurer une meilleure conscientisation de notre peuple. Les prestations des services de la poste seront mises à la portée des populations par une décentralisation intégrale à l'image des collectivités locales.

Afin d'élargir les horizons de notre peuple, la couverture téléphonique et l'accès aux Nouvelles Technologies de l'Information et de Communication seront développés et améliorés afin de les rendre plus accessibles au maximum voire à l'ensemble de la population.

COUT

Construction de 300 km de routes reliant les provinces aux régions : 100 milliards de francs par an, soit 500 milliards pour les cinq ans.

Construction du chemin de fer Ouaga – Tambao : 12 milliards de francs CFA par an, soit 60 milliards pour les cinq ans.

Construction des routes dans les secteurs : 55 milliards de francs CFA par an, soit 275 milliards de franc CFA pour les cinq ans.

Construction de 20 km de routes pavées dans les 10 villes moyennes : 80 millions de francs CFA par an, soit 400 millions de franc CFA pour les cinq ans.

Le coût total de la construction des infrastructures est de 167. 080 000 000 de francs CFA par, soit 835. 400 000 000 de francs CFA par les cinq ans.

DE L'ENVIRONNEMENT

CONSTAT

Le Burkina Faso possède d'immenses richesses naturelles, une faune et une flore rares et fortement diversifiées ainsi que des écosystèmes d'importance particulière.

Pays sahélo soudanien, le Burkina Faso souffre d'une dégradation accélérée de son environnement, conduisant à une désertification accélérée de ses différentes régions.

Le combustible solide est constitué du bois et du charbon du bois. L'objectif national est de réduire considérablement l'utilisation du combustible solide au profit des autres sources d'énergie telle que le gaz. L'objectif est loin d'être atteint puisque neuf ménages sur dix (90%) utilisent le combustible solide comme principale source d'énergie pour la cuisine. L'utilisation du combustible solide est beaucoup plus accrue en milieu rural (98,7% des ménages) qu'en milieu urbain (68,2% des ménages).

Bien qu'au niveau national la prise de conscience de l'importance de l'environnement augmente peu à peu, les besoins sociaux et économiques du pays marqué par une grande pauvreté et d'importantes inégalités ont relégué les préoccupations environnementales au second rang.

Pourtant, aucun développement durable n'est envisageable sans une protection responsable de notre environnement.

OBJECTIFS

Consciente de cette réalité, l'UNIR/PS mettra en œuvre une politique environnementale vigoureuse et appropriée afin d'assurer une protection durable de l'environnement.

POLITIQUE

En adéquation avec la RAF relue et corrigée, une législation adaptée sera élaborée pour une exploitation judicieuse des ressources fauniques, floristiques et halieutiques.

Le mot d'ordre : un village, une forêt, dont la mise en œuvre sera accélérée, permettra de soutenir notre écosystème et de lutter contre la désertification. De même, toute concentration humaine satisfera à ce mot d'ordre (écoles, Centres de formation, grandes écoles ...).

Les bases de la politique environnementale seront le renforcement et/ou l'engagement des trois luttes : lutte contre la coupe abusive du bois, lutte contre la divagation des animaux et lutte contre les feux de brousse.

Une gestion participative, associant étroitement les populations riveraines sera la base d'exploitation de nos ressources naturelles, principalement des réserves forestières (forêts classées).

Aussi, à tous les stades d'apprentissage et/ou de formation, l'éducation environnementale sera enseignée. De même, les contrôles de l'utilisation des produits chimiques dans les mines et agriculture seront renforcés.

L'UNIR/PS s'engage au respect des Conventions internationales pour la protection de l'environnement telles la Convention Cadre sur les Changements Climatiques (CCCC), la Convention des Nations Unies pour la lutte contre la Désertification (CCD), la Convention sur la Diversité Biologique (CDB).

E. LES SECTEURS SOCIO-CULTURELS

Le bien être pour tous

Les problèmes dans les secteurs sociaux de base sont connus. Il s'agit :

- a) de la non disponibilité desdits services ;**
- b) de leur accessibilité par les populations (distance et coût) ;**
- c) de la qualité des services rendus.**

L'Etat doit mettre à la disposition de la population des services socio de base accessibles et de qualité. L'Etat doit impérativement jouer son rôle et le gouvernement de l'UNIR/PS y veillera.

DE L'EDUCATION, LA FORMATION ET LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

CONSTAT

Le préscolaire

En 2000/2001, sur 100 enfants en âge d'être au préscolaire au niveau national, moins d'un seulement y avait accès. Cette situation globale peu reluisante est aggravée par des disparités notoires qui existent surtout entre les milieux urbain et rural. En effet, le préscolaire demeure un phénomène urbain, l'apanage de quelques privilégiés, d'où la prédominance des structures privées. En réalité, l'enfant du milieu rural a très peu de chance de fréquenter les structures du préscolaire.

L'enseignement primaire

En 1999/2000 les données statistiques affichaient un taux brut d'admission (TBA) de 45,4% dont 38,1% pour les filles et un taux brut de scolarisation (TBS) de 44,7% dont 36,5% pour les filles. Cela signifie qu'en 2000, moins de 45 enfants sur 100 en âge d'être au primaire étaient effectivement inscrits dans les écoles. Ce faible TBS était couplé de fortes disparités régionales (TBS du Centre 90,3% contre 19,7% au Sahel) et de genre (moins de quatre (4) filles contre plus de cinq (5) garçons sur dix (10) étaient inscrites au primaire).

Même si la situation a relativement évolué depuis lors (TBA de 97% en 2014), il convient de relever que tous les enfants burkinabè en âge d'aller à l'école n'y ont toujours pas accès. Pire, des disparités persistent. En effet, les principaux problèmes à relever au primaire est que la capacité d'accueil ne permet pas de recevoir tous les burkinabè en âge d'aller à l'école jusque-là. Plusieurs enfants sont exclus du CP1. En plus de cela, l'accès est très inéquitable. Certaines régions étant favorisées par rapport à d'autres ; les garçons étant également favorisés par rapport aux filles. Un tel système ne peut en aucun cas assurer l'atteinte des objectifs OMD ou de l'EPT si un changement profond n'est pas opéré.

A ce tableau peu reluisant, on peut ajouter les écoles sous paillotes (au total 3769 salles de classes sous paillotes) et les fuites relativement significatives enregistrées dans les différents circuits d'approvisionnement des écoles au Burkina Faso (manuels scolaires et didactiques, fournitures scolaires, matériel spécifique, vivre). En effet, l'étude sur la traçabilité des dépenses publiques dans le secteur de l'éducation primaire au Burkina Faso, étude réalisée avec le soutien de l'UNICEF en 2012, a révélé que les fuites dans les différents circuits d'approvisionnement des écoles étaient estimées à 2,4 milliards de franc CFA en 2010.

L'enseignement poste primaire et secondaire

Au niveau de l'enseignement post-primaire, on a noté une évolution linéaire du taux brut de scolarisation (TBS) entre 2007 et 2013, passant de 22,9% à 39,7% ; cela signifie que plus de 60% des enfants qui ont un âge compris entre 12 et 15 ans n'ont pas accès à l'enseignement post-primaire.

Ensuite au niveau de l'admission en classe de 6^{ème} (1^{ère} année du post primaire), les inégalités entre filles et garçons sont très importantes : En 1999/2000, pour un taux brut d'admission (TBA) national de 16% enregistré, on notait 12,7% pour les filles et 19,4% pour les garçons. Jusqu'en 2012/2013, les disparités persistent. Pour 100 garçons nouvellement inscrits en classe de 6^{ème}, on a recensé 90 filles nouvellement inscrites.

En ce qui concerne l'enseignement secondaire général, le TBS a connu une hausse de 2007 à 2012, avant d'observer une baisse en 2013. Il reste cependant très faible. En effet, durant la

période 2007 à 2013, on constate que plus de **80% des enfants de 16 à 18 ans** sont hors de l'enseignement secondaire général.

Au niveau de l'enseignement Secondaire technique et professionnel, on constate que la proportion des apprenants par rapport à l'effectif total au secondaire, a connu une évolution décroissante durant la période 2007 à 2013. Sur 100 élèves au secondaire, moins de 5 sont dans l'enseignement secondaire technique et professionnel au cours de la même période.

La très faible capacité d'accueil au post primaire et au secondaire caractérise notre système éducatif. Les enfants qui ont la chance d'achever le primaire n'ont pas les garanties véritables de continuer leurs études au secondaire. Pour ceux qui y ont été admis, ils doivent affronter les conditions difficiles de travail parce que la plupart doit prendre les cours dans des salles sous paillottes ou des salles initialement destinées à autres choses.

Par ailleurs, le paradoxe qui est visible dans notre système est son caractère généraliste. En d'autre terme, on peut affirmer sans risque de se tromper qu'il s'agit d'une éducation apte à produire des bureaucrates, des commis de l'administration. La part relativement faible d'élèves orientés dans l'enseignement technique est la preuve tangible de cet état de fait. Plus de 95 % de l'offre éducative est réservé à l'enseignement général.

Ce tableau peu reluisant ainsi peint, tire sa source de la mise en œuvre de plans de développement hasardeux et mal ficelés qui débouchent sur des catastrophes mettant en retard le processus de développement de notre système éducatif.

L'enseignement supérieur

Le ratio nombre d'étudiants pour 100 000 habitants est passé de 283,6 à 471,1 entre 2007 et 2013. Malgré cette relative augmentation du ratio, force est de constater que ce taux reste très faible comparativement à la norme UNESCO qui est de 2000 étudiants pour 100 000 habitants.

L'analyse du sous-secteur de l'enseignement supérieur réalisée dans la cadre de l'élaboration du plan national d'action de développement de l'enseignement supérieur (PNADES 2014-2023) a permis de mettre à nu de grands défis auxquels ce niveau d'enseignement de notre système éducatif fait face.

Le coût de financement du PNADES est de **1 126,685 milliards de F CFA**, soit une moyenne de 113 milliards par an. **L'Etat Burkinabè s'est engagé à assurer au moins 75% du financement**, laissant ainsi le financement du gap aux ressources privées nationales et extérieures.

Cependant, les allocations faites par le Gouvernement pour la mise en œuvre des plans opérationnels du PNADES sont de très loin en deçà des engagements de l'Etat.

Les étudiants continuent de souffrir et personne, même pas les dirigeants, ne peut prédire l'issue de la crise dans laquelle notre enseignement supérieur s'est engouffré depuis plus d'une vingtaine d'années.

Aujourd'hui, le secteur privé prend le pas sur le public dans le domaine de l'enseignement supérieur, non pas par nécessité, mais par manque total de vision politique. La plupart des bacheliers sont obligés de s'inscrire dans des établissements privés ; toute chose qui est en totale contradiction avec la politique de gratuité prônée dans les documents et autres colloques.

Les réformes faites peinent à prendre forme et les années académiques se chevauchent.

Toute cette situation est tributaire d'un manque d'engagement réel en faveur du développement de l'enseignement supérieur. Le peuple est maintenu à un niveau de scolarisation très bas ; ce qui le rend peu apte à participer véritablement au développement du pays.

L'éducation non formelle

La situation n'est guère reluisante dans ce pan de l'éducation. Jusque dans les années 2000, le Burkina Faso a développé et mis en œuvre des stratégies et des initiatives diverses en vue de renforcer les compétences des communautés de base par le biais de l'alphabétisation et de la formation.

A titre d'exemple, l'on peut citer : l'expérience de l'école rurale transformée plus tard en Centre de formation des jeunes agriculteurs (CFJA), les programmes d'alphabétisation de masse (Alpha commando et Bantaare), la stratégie des Centres Permanents d'Alphabétisation et de Formation (CPAF), la formule des centres d'éducation de base non formelle (CEBNF), les écoles communautaires (Ecom)... Certaines ont commencé à produire des résultats, mais il faut cependant déplorer les faibles acquis engrangés, en témoigne le faible taux d'alphabétisation (moins de 28,7% en 2006). Près de 10 ans après, cet indicateur n'a connu aucune évaluation.

Le manque de vision claire en matière d'alphabétisation et d'éducation non formelle nous emmène à nous demander si l'on ne travaille pas à développer l'analphabétisme plutôt que de le combattre, car les différents programmes de développement de l'éducation formelle devraient à terme permettre de l'éradiquer.

OBJECTIFS

L'UNIR/PS, soucieux du bien-être du peuple burkinabè et de l'avenir de la patrie, fait de l'éducation sa priorité, le socle de l'édification d'une société burkinabé nouvelle, libre, indépendante et prospère.

L'UNIR/PS ambitionne travailler à relever ces défis au cours de son mandat à travers une politique dont la vision est : **« à l'horizon 2020, le Burkina Faso dispose d'un système éducatif inclusif, équitable, fondé autour des valeurs sociales, historiques et culturelles burkinabè, susceptible d'améliorer la vie des apprenants à travers l'acquisition de compétences nécessaires à leur épanouissement et soucieux du bien-être des personnels de l'éducation ».**

En d'autres termes, il s'agit de transformer la vie grâce à une éducation qui ne laisse personne de côté. L'éducation sera inclusive et équitable parce que toutes les couches de la population seront prises en compte. Les personnes ayant un handicap, les filles, les populations résidentes dans des zones reculées et difficilement accessibles feront l'objet d'une attention particulière.

POLITIQUE

L'UNIR/PS mettra en place une politique plus structurante bâtie autour de 3 axes stratégiques à même de régler les problèmes de notre système éducatif :

Axe stratégique 1 : amélioration du pilotage de l'éducation à travers une réorganisation de la réforme de l'éducation, un financement conséquent de tous les niveaux éducatifs et une meilleure prise en compte des points de vue des acteurs et partenaires.

Axe stratégique 2 : amélioration de la qualité de l'éducation en recrutant suffisamment un personnel enseignant de qualité et en améliorant les conditions de vie et de travail des enseignants ;

Axe stratégique 3 : assurer une équité dans l'offre éducative en garantissant un accès à l'éducation aux populations difficilement accessibles à travers la normalisation des écoles sous paillotes.

Plus concrètement, l'UNIR/PS entend :

- a) normaliser les écoles sous paillotes avec un objectif de 0 écoles sous paillotes en 2020 ;
- b) doter les secteurs périphériques des villes de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso d'infrastructures scolaires fonctionnelles ;
- c) mettre l'accent sur la résorption des disparités à travers l'élaboration de la cartographie des enfants à besoins spécifiques et la mise en œuvre des actions ciblées à leur profit ;
- d) réorganiser les interventions en faveurs des filles pour les rendre plus opérationnelles ;
- e) faire passer le Taux Brut de Scolarisation du primaire de 97% en 2014 à 100% en 2020 ;
- f) faire passer le taux de l'enseignement technique de 5% actuellement à 20% en 2020.

En ce qui concerne le préscolaire, L'UNIR/PS s'attèlera à accroître de façon significative l'offre et la demande d'éducation préscolaire et partant, assurer le développement conséquent de ce sous-secteur de l'éducation **en faisant passer le taux brut de préscolarisation de 4% actuellement à 30% en 2020.**

Il sera mené au préalable une étude pour mieux comprendre les déterminants des pratiques familiales pour favoriser l'adoption des pratiques favorables au développement de l'enfant afin d'adapter les actions aux réalités socio-économique de notre pays.

En effet, pourquoi imiter les jeux occidentaux et utiliser les matériels importés qui nous reviennent chers si l'on peut développer les potentialités de nos enfants avec ce qui existe déjà dans notre milieu ? Les praticiens de la petite enfance seront donc amenés à réfléchir pour trouver des solutions adaptées à notre contexte.

Pour ce faire, le gouvernement de l'UNIR/PS s'inspirera de l'exemple menée sous la révolution avec les garderies populaires qui ont été construites dans la plus part des provinces et qui ont été abandonnées à elles même sous le régime COMPAORE.

En ce qui concerne l'enseignement supérieure, le Plan National d'Action de Développement de l'enseignement supérieur (PNADES 2014-2023) d'un coût global de **1 126,685 milliards de F CFA** a permis de mettre à nu de grands défis auxquels ce niveau d'enseignement de notre système éducatif fait face.

Le gouvernement de l'UNIR/PS s'engage à mettre à la disposition du PNADS, la part de l'Etat évalué à 75% du coût, soit la somme de 845.013.750.000 francs CFA afin de sortir notre

enseignement supérieur de la crise profonde dans laquelle elle se trouve depuis une vingtaine d'année.

Le FONER sera complètement remanié avec la mise en place d'un système de bourse complète et de demi-bourse. Les nouveaux bacheliers remplissant les conditions d'âge et de mérite obtiendront automatiquement une bourse pour une période de trois ans correspondant à un cursus permettant d'acquérir la licence ou le bachelor. Le seul critère d'attribution sera le mérite.

Après l'obtention de la licence, les étudiants seront automatiquement enrôlés pour effectuer leur service national de développement. L'accès aux concours de la fonction publique sera conditionné avec l'accomplissement du SND.

COÛT

La mise en œuvre de ce programme nécessitera des moyens financiers à hauteur de 1.170.000.000.000 de francs CFA durant les cinq ans.

DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE

CONSTAT

Selon l'INSD, l'état sanitaire de la population peut être analysé à travers la morbidité au sein de celle-ci et la fréquentation des formations sanitaires.

Le taux de morbidité est le pourcentage des individus qui ont été malades ou blessés au cours d'une période donnée.

Au Burkina Faso, le taux de morbidité était autour de 10% en 2014. Elle est plus élevée en milieu urbain (12,1%) qu'en milieu rural (9,3%). Elle est également très élevée chez les individus de bas âge à savoir ceux de 0-5 ans.

Le taux de fréquentation des formations sanitaires est lui de 5% en 2014. En d'autres termes 95% des burkinabé ne fréquent pas les formations sanitaires pour diverses raisons, soit par manque d'argent, soit ils préfèrent les tradi-praticiens, ou n'éprouvent pas le besoin d'aller dans une formation sanitaire pour leur mal.

Au Burkina Faso, le paludisme demeure toujours la première cause de consultations pédiatriques (46,5%), d'hospitalisation (61,5%) et de mortalité (30,5%) dans les établissements de santé et reste responsable de 46,5% des consultations externes, 61,5% des séjours d'hospitalisation globale et 30,5% des décès à l'hôpital.

Un tel tableau clinique de notre système sanitaire peu reluisant, commande des actions fortes et déterminantes.

OBJECTIFS

"L'accessibilité de tous à des services de santé de qualité", tel est le mot d'ordre sanitaire de l'UNIR/PS.

POLITIQUE

C'est pourquoi elle entend poursuivre et renforcer la politique sanitaire entreprise par la RDP.

L'accent sera mis sur la prévention et la promotion de la santé, l'amélioration des services de la médecine curative en prenant en compte les besoins spécifiques de tous les membres de notre société et l'accès de tous à l'assurance maladie.

La médecine hospitalière sera développée ainsi qu'un système de sécurité sociale garantissant l'accès de tous les burkinabé aux services de santé. Les soins de santé néonatale et natale seront en particulier gratuits pour la mère et les enfants de 0 à 5ans.

En outre des subventions importantes seront mises à la disposition des CSPS pour la prise en charge des cinq principales maladies qui affectent nos populations.

Un accent particulier sera accordé au développement des ressources humaines en santé, à l'amélioration des conditions de travail des agents. Dans ce sens, le personnel de santé déployé dans les zones rurales défavorisées obtiendra des primes spéciales du gouvernement.

De même, la mise en place de mécanismes garantissant une participation communautaire efficace à la gestion des problèmes de santé, gage d'une médecine pour tous et au service de tous, sera effective.

Afin de minimiser les évacuations sanitaires onéreuses vers les hôpitaux extérieurs, des unités de soins hautement spécialisés seront implantées au Burkina Faso. Ainsi chaque chef lieu de région sera doté d'une unité d'hémodialyse. De même, chaque chef lieu de province sera doté d'un scanner de dernière génération. Cinq hôpitaux de référence internationale seront également construits.

Les textes sur les conditions d'exercice dans le public et le privé seront relus.

Pour une meilleure contribution de la pharmacopée à l'effort de développement sanitaire, la médecine traditionnelle sera soutenue et développée.

Sur le plan de l'action sociale, la pauvreté généralisée et grandissante sous l'effet des politiques macroéconomiques et la mal gouvernance ont créé des conditions de vie précaire pour de nombreuses familles avec pour conséquences : la dislocation des familles, le trafic et l'exploitation des enfants, la dégradation des valeurs traditionnelles de solidarité, de générosité, de soutien social et matériel garant de la cohésion de la famille.

L'UNIR/PS, conscient du rôle primordial de la famille en tant que principale institution au cœur de la société dans le processus de production et de reproduction sociale, entend développer une politique de promotion de la famille. Des programmes de promotion sociale seront également développés en faveur des groupes en difficulté pour permettre de les réinsérer dans la société.

COUT

Acquisition de 13 unités d'hémodialyse : 13 milliards de francs CFA, soit 1 milliard par unité ;
Acquisition de 43 scanners (ouaga et bobo en possèdent déjà) : 43 milliards de franc CFA pour les cinq ans, soit 8,5 milliards par an.

Construction de cinq hôpitaux de référence : 5 milliards par an, soit un besoin de financement de 25 milliards de francs CFA pour les cinq ans.

Prise en charge totale de la mère et de l'enfant : 400.000.000 de francs CFA par an, soit deux (2) milliard de francs CFA pour les cinq ans.

Coût total de la politique sanitaire : 83 milliards de francs CFA pour les cinq ans.

DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'ELECTRICITE

CONSTAT

Le président Thomas SNKARA disait « nous préférons l'eau potable pour tous au lieu du champagne pour quelques uns ». vingt huit (30) ans après cette vision programme, les indicateurs dans le domaine de l'accès à l'eau potable ne pousse pas à l'optimisme surtout en milieu rural avec un taux d'accès de **64% pour une cible OMD de 87% contre 87% en milieu urbain pour une cible OMD de 90%**.

Le Burkina Faso n'atteindra pas les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) en Accès à l'Eau Potable et Assainissement (AEPA).

L'eau est le premier besoin prioritaire exprimé par les populations du Burkina Faso dans l'enquête internationale Afro baromètre depuis 2011.

Le spectacle désolant mais surtout révoltant des longues files d'attente à des heures indues des femmes devant les robinets dans l'espoir de recueillir quelques gouttes d'eau est suffisamment éloquent et parle plus que tous les rapports des experts sur la question de l'eau.

L'utilisation d'une source d'eau potable est avant tout liée au lotissement. Les ménages en zone lotie ont un accès plus élevé (93,6%) que les ménages qui sont en zone non lotie (69,6%).

En ce qui concerne l'assainissement, la moitié des ménages défèquent toujours dans la nature, 54,6% d'entre eux évacuent les excréta dans la rue contre 31,2% qui utilisent la fosse simple comme moyen d'évacuation. Se soulager dans la nature est un phénomène courant en zone non lotie où vivent les ménages les moins aisés et où la précarité de l'habitat n'incite pas à la construction de latrines. Cette situation témoigne de la précarité économique des ménages mais également du poids important des habitudes socioculturelles. Plus généralement, le taux d'accès à l'assainissement en milieu urbain est de **32%** contre une cible OMD **de 57%**. En milieu rural, ce taux est de **9%** contre une cible OMD de **54%**.

L'eau potable et l'assainissement sont au cœur du développement et leur manque influe négativement sur l'économie, la santé et l'éducation. Ainsi, les carences d'assainissement, d'hygiène et l'eau insalubre font partie des dix premières causes de maladies à travers le monde (rapport PNUD, 2013). Selon la Banque Mondiale, 70% des lits d'hôpitaux sont occupés par des

malades victimes de manque d'assainissement et les pertes liées sont estimées à 86 milliards par an.

Dans le domaine de l'énergie les principales modes d'éclairage au Burkina sont :

- l'électricité réseau de la Société nationale d'électricité ;
- la torche à pile ;
- l'énergie solaire ;
- et les groupes électrogènes.

En ce qui concerne l'électricité réseau de la SONABEL, un ménage sur quatre (24,4%) utilise l'électricité comme principale source d'éclairage. L'utilisation de l'électricité est beaucoup importante en milieu urbain (62,7% des ménages) et moins importante en milieu rural (9,3%).

La torche à pile reste la principale source d'éclairage chez plus de la moitié des ménages burkinabè (61%).

L'énergie solaire quant à elle est en nette progression en matière d'utilisation : La proportion de ménages qui l'utilisent est passée de 0,7% en 2009 à 5% en 2014.

L'utilisation des groupes électrogènes reste toujours résiduelle avec néanmoins une progression ses dernières années à cause des délestages de la nationale d'électricité.

OBJECTIFS

Ce constat amer impose à l'UNIR/PS des résolutions concrètes en matière d'eau, d'hygiène et d'assainissement et d'énergie à travers :

- l'augmentation du taux d'accès à l'eau potable de 64% en milieu rural à 80% en 2020;
- l'augmentation du taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain de 87% à 100% en 2020 ;
- l'augmentation du taux d'accès à l'assainissement en milieu rural de 9% à 54% en 2020 ;
- l'augmentation du taux d'accès à l'assainissement en milieu urbain de 32% à 57% en 2020;
- l'augmentation du taux d'accès à l'électricité de 24,6% à 50% (se référer au point sur les secteurs d'appui à la production).

Par ailleurs, l'UNIR/PS s'engage à respecter les engagements pris par le Burkina Faso en matière d'eau, hygiène et assainissement.

POLITIQUES

Le secteur de l'eau, hygiène et assainissement fera partie des priorités de l'UNIR/PS au même titre que la santé et l'éducation.

Ainsi, l'accès auxdits services par les populations pauvres et marginalisées sera amélioré à travers la mise en œuvre de l'Approche Basée sur les Droits et les services. A ce titre, l'accès à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement sera un droit consacré dans notre constitution. Cela permettra d'attirer d'importantes ressources financières auprès des partenaires qui sont sensibles au respect des droits des plus pauvres.

L'UNIR/PS s'engage également à lutter contre la pollution des eaux souterraines et de surface par les pesticides, les eaux usées, les plantes envahissantes aquatiques, les engrais, les produits pétroliers, les produits chimiques et industriels, les déchets et produits chimiques de traitement sur les sites miniers et d'orpaillage, les produits chimiques de consommation.

Au-delà des statistiques, la problématique de l'accès à l'assainissement touche également le domaine public. Ou se soulager dans une ville comme Ouagadougou lorsque le besoin vous prend en pleine circulation ?

Il ya urgence, c'est pourquoi les actions suivantes seront entreprises pendant les cinq ans:

- a) **l'augmentation de la capacité de production de l'ONEA ;**
- b) **l'octroi de subvention pour la construction de puits perdus dans chaque ménage des villes de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso ;**
- c) **l'octroi subvention pour la construction de toilettes dans les ménages en milieu rural ;**
- d) **construction de toilettes publiques ;**
- e) **construction des canaux de drainage des eaux de pluies dans les villes ;**
- f) **l'institution de travaux d'intérêt communs dans le cadre de l'assainissement. A ce titre, une journée de salubrité sera retenue pour tous les 1ers samedis de chaque mois.**

COUT

Augmentation de la capacité de production de l'ONEA : 150 milliards de francs CFA

Subvention pour la construction des puits perdus : 2 milliards de franc CFA par an, soit un besoin de financement de 10 milliards de franc CFA pour les cinq ans.

Subvention pour la construction de toilettes : 6 milliards par an, soit 30 milliards pour les cinq ans.

Construction des canaux de drainage des eaux : 10 milliards de franc CFA par an, soit un besoin de financement de 50 milliards pour les cinq ans.

Coût total : 240 milliards de franc CFA pour les cinq ans, soit un besoin de financement de 48 milliards de franc CFA Par an.

DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME

CONSTAT

La population Burkinabé est estimée à environ 17.880. 386 habitants selon le RGPH de 2006. On note qu'il s'agit d'une population majoritairement rurale, en effet plus d'un quart (77,3%) des individus résident en milieu rural contre seulement 22,7% d'individus qui vivent dans les villes.

Au niveau national, moins de trois ménages sur dix (28,1%) habitent dans des zones loties contre sept sur dix (71,9%) qui habitent dans des zones non loties. Parmi les 71,9%, 28% d'entre eux vivent dans la promiscuité, 77% ont des logements constitués de matériaux précaires et 24% utilisent l'électricité comme principale source d'éclairage.

Dans les zones urbaines, huit citadins sur dix (79,4%) continuent d'habiter dans des taudis. Un logement est considéré comme taudis s'il vérifie au moins l'une des conditions suivantes :

- Le logement est fait de matériaux non durables ;

- Plus de trois personnes occupent chaque pièce du logement ;
- Le logement donne un accès insuffisant à des infrastructures d'assainissement améliorées;
- Le logement donne un accès insuffisant à une source d'eau améliorée.

OBJECTIFS

Porter le taux d'urbanisation de 22,7% actuellement à 40% en 2020 à travers la promotion des villes moyennes.

POLITIQUES

Le droit au logement décent est l'un des droits inaliénables de l'Homme. C'est pourquoi une attention particulière sera portée sur cette question. Ainsi, l'UNIR/PS s'attellera à :

- a) ce que chaque ménage ait un logement décent ;**
- b) une refonte totale de la politique des lotissements dans tous les centres urbains (audit, informatisation du fichier domanial et foncier);**
- c) la construction de 25.000 HLM pendant les cinq ans;**
- d) la valorisation des matériaux locaux de construction ;**
- e) la création du fonds de l'habitat ;**
- f) la stimulation de l'investissement privé dans l'habitat ;**
- g) la réduction du coût des matériaux de construction ;**
- h) l'encadrement des prix des loyers par une loi.**

Mais au paravent des audits seront organisés dans les différentes mairies qui on eu à gérer des lotissements dans le but de connaitre :

- a) le nombre de parcelles dégagés et attribués ainsi que les bénéficiaires réels ;**
- b) le nombre d'espaces verts et de réserves et leur destination ;**
- c) les disfonctionnement des différents services intervenants dans la chaine de lotissements ;**
- d) les responsables de malversations dans les lotissements.**

De nos jours, les villes sont d'énormes pôles de concentration humaine occasionnant du même coup d'énormes difficultés face auxquelles les pouvoirs publics burkinabé ont démissionné. L'UNIR/PS entend apporter des solutions rationnelles et réalistes à ces problèmes qui hypothèquent le bien-être présent et futur des citoyens.

Aussi, la politique d'urbanisation du parti consistera à relire le Code de l'Urbanisme afin de l'adapter à nos réalités et mettre de l'ordre dans le secteur.

La relecture et l'application du code de l'urbanisme permettra :

- a) de lutter contre la pollution atmosphérique sous toutes ses formes ;**
- b) de créer des espaces verts dans tous les secteurs des villes ;**
- c) d'aménager le réseau routier urbain ;**
- d) d'assainir les villes par la construction de réseaux de drainage ;**
- e) d'accroître le réseau hydraulique urbain et villageois ;**
- f) et d'assurer une meilleure couverture électrique de tous les centres urbains et semi-urbains du pays en conformité avec la politique énergétique définie plus haut.**

La nécessaire modernisation de nos grandes villes commande la prise de mesures dans ce sens. Cependant, cette modernisation ne doit pas s'accompagner de déchirures sociales. Aussi, la

politique de modernisation consistera en la création de villes nouvelles ou du moins de secteurs nouveaux répondant aux critères de modernité respectant les normes urbaines.

Au demeurant, les anciens secteurs seront assainis par le curage et/ou l'implantation de canaux d'évacuation des eaux usées, la construction de toilettes et de puits perdus. De même, un cahier de charges sanitaires sera élaboré et permettra une implication plus grande des populations à l'amélioration de leur cadre de vie.

COÛT

La construction des 25.000 HLM coûtera 250 milliards de francs CFA, en raison de 10 millions par HLM.

DE L'EMPLOI ET DE LA SECURITE SOCIALE

CONSTAT

La population burkinabé est estimée à 17 880 386 habitants. Elle est composée de 6 334 230 d'actifs (34,42%) et de 11 546 156 d'inactifs (64,6%).

La population inactive représente 66,2% de la population totale en milieu rural et 59,2% en milieu urbain. On compte généralement dans cette population inactive, les enfants (moins de 15 ans), les élèves et les étudiants à plein temps, les retraités et autres personnes âgés qui sont dans l'incapacité de travailler.

La population active est constituée de 52,2% d'hommes et de 47,8% de femmes. 42,3% de la population active ont moins de 30 ans. D'où l'extrême jeunesse de notre population active qui reste cependant une main d'œuvre potentielle très peu instruite avec 75,3% des actifs sans niveau d'éducation. Ceux ayant le niveau primaire représentent 12,8% des actifs. Seulement 10% ont le niveau secondaire et 2% le niveau supérieur.

La situation est encore plus préoccupante en zone rurale où la proportion des actifs sans niveau d'éducation atteint 86,6%. En milieu urbain par contre, plus de la moitié (56,8%) des actifs ont au moins le niveau primaire.

La proportion des actifs sans niveau est également plus préoccupante chez les femmes (81,1% de l'ensemble des actifs) que chez les hommes (70%). D'où la nécessité d'insister sur les politiques en faveur de la scolarisation de la jeune fille.

Le chômage désigne l'offre de travail non satisfaite. Le taux de chômage est l'indicateur du marché du travail le plus souvent utilisé. Il correspond au pourcentage de personnes appartenant à la population active et qui sont sans emploi.

Le taux de chômage au Burkina Faso est de 36,6 %, soit environ 2.318.328 personnes qui n'ont pas de travail sur les 6.334.230 d'actifs. Il touche plus les femmes (20,3%) que les hommes (8,0%) et est trois (3) fois plus élevé chez les jeunes filles que chez les jeunes garçons.

Le chômage est demeuré un phénomène plus urbain (7,1%) que rural (6,4%).

Le taux d'emploi quant à lui est le rapport entre le nombre de personnes ayant un emploi et la population en âge de travailler. Il est un indicateur fondamental de la capacité d'une économie à fournir des emplois à sa population en pleine croissance.

Au Burkina Faso, le taux d'emploi est estimé à 63,4% en 2014. Ce qui veut dire que sur les 6.334. 230 d'actifs, 4.015.901,82 personnes ont un emploi. Ces emplois se répartissent dans le secteur agricole (agriculture, élevage et pêche) qui emploie 29,9%, le secteur industriel qui emploie 31,1% et le secteur des services (commerce et autres) qui emploie 17,7%.

OBJECTIFS

Notre objectif est d'accroître le taux d'emploi de 63,4% en 2014 à 71,29% en 2020, soit 500.000 emplois directs et indirects à créer.

POLITIQUE

Pour ce faire, les trois sources génératrices d'emploi seront mises à contribution :

- la fonction publique ;
- le secteur productif (agriculture, élevage et industrie) ;
- le développement de l'entrepreneuriat des jeunes par l'accès au financement.

a) la fonction publique

La fonction publique recrute chaque année environ ;;;; nouveaux élèves fonctionnaires qui sont formés dans nos différentes écoles professionnelles (END, ENARF, ENEP, ENSS, POLICE, GENDARMERIE etc).

D'autres emplois peuvent pourtant être créés. Dans les années 70-80, on rencontrait dans les villages burkinabé quatre types de fonctionnaires : l'instituteur (le karassamba), l'infirmier (le loctéré), l'agent d'agriculture (le koobnaaba) et le vétérinaire (le niisnaaba).

De nos jours, on ne rencontre que les deux premiers types (l'instituteur et l'infirmier). L'agent d'agriculture et le vétérinaire ont disparus de nos villages. Pourtant, on clame dans toutes les politiques publiques que le secteur agricole (agriculture et élevage) est le moteur du développement.

L'UNIR/PS envisage de recréer ces postes de travail dans les 8.000 villages de notre pays.

En recrutant un vétérinaire et un agent d'agriculteur par village, on crée ainsi autour de 36.000 emplois.

Aussi, l'UNIR/PS procédera à la révision du Statut Général de la Fonction Publique afin de la rendre plus efficace, plus productive, moins partisane et aussi créatrice d'emplois. L'âge de la retraite sera revu pour favoriser l'embauche des jeunes.

En ce qui concerne la sécurité sociale, la révision du code du travail permettra aux travailleurs de mieux s'impliquer dans la gestion de leurs entreprises afin de sécuriser leurs acquis.

Pour une revalorisation du système de sécurité sociale, une révision du fonctionnement de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) et de la Caisse Autonome de Retraite des Fonctionnaires (CARFO) sera entreprise et permettra à ces deux institutions de jouer pleinement leur rôle d'assurance et de couverture sociale équitable à l'ensemble des travailleurs.

b) les emplois générés par le secteur productif

La politique de l'UNIR/PS vise à créer des emplois au profit des jeunes. Mais on ne crée pas des emplois ex nihilo. On met en place une politique économique qui génère des emplois.

Ainsi, notre politique de transformation des produits locaux va nécessiter la création d'une centaine d'unités industrielles qui généreront à leur tour des emplois directs et indirects (au moins 150.000 pendant les cinq ans).

Par exemple, la politique d'interdiction d'exporter le bétail sur pieds va inciter des opérateurs économiques à créer des unités industrielles dans ce sens. Au moins deux unités industrielles pourront naître de cette politique : une unité de transformation de la viande et une autre pour valoriser les peaux.

Il en sera de même du coton, où pourront être créées au moins 4 unités industrielles : une unité de filature, une unité de transformation du coton graine en huile alimentaire, une unité de transformation de la graine de coton en aliment pour bétail etc...

La politique du FASO DAN FANI comme tenues scolaires pour tous les élèves du Burkina ainsi que l'acquisition par l'Etat des produits d'entretien (savon liquide et en boule, eau de javel, serpières faits à base du coton etc...) produits par les femmes pour l'entretien des bâtiments administratifs créera un marché dans lequel plusieurs femmes et de jeunes pourront s'insérer durablement.

d) Le développement de l'entrepreneuriat des jeunes grâce à l'accès aux financements

De nombreux jeunes souhaitent s'installer à leur propre compte. Des opportunités existent à cet effet. Des petites affaires sont aujourd'hui des potentialités à valoriser dans lesquelles des jeunes gens peuvent très bien gagner leur vie : coiffeur, vulcanisateur, laveur de véhicules, chauffeur de taxi, transporteur, commerce, NTIC, etc.

Malheureusement, les promoteurs rencontrent des difficultés pour avoir accès aux sources de financement. La création des différents fonds (cinq au total) de soutien aux activités génératrices de revenus des jeunes ont montré leurs limites.

C'est pourquoi, l'UNIR/PS envisage leur fusion pour en faire un fonds de garantie qui permettra à des milliers de jeunes de s'installer à leur propre compte car pouvant désormais contracter des prêts auprès des institutions de financement pour la réalisation de leurs projets.

Des mesures incitatives à la création d'emplois seront prises en faveur des entreprises. Des appuis financiers et techniques démocratiques, sans discrimination aucune et favorisant l'auto emploi des jeunes, seront faits.

Mais dans une vision prospective, l'UNIR/PS opte pour l'adaptation de notre système éducatif aux besoins de notre marché de l'emploi. Dans ce sens, les tendances actuelles en matière de formation doivent progressivement être inversées car on a plus besoin de techniciens dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de la maîtrise d'eau, de la gestion des ressources naturelles, de la santé et de l'éducation etc.

DE LA CULTURE ET DU TOURISME

Pour une promotion de la culture nationale, le parti s'efforcera d'introduire l'enseignement des langues nationales à l'école. L'incitation aux publications scientifiques en langues nationales et

l'encouragement à la production littéraire et artistique en langues nationales développeront les talents de nos populations.

La production musicale et théâtrale sera stimulée par la création d'écoles de musiques et de beaux-arts et la redynamisation des théâtres populaires. Les artistes seront protégés par une meilleure définition des missions et des pouvoirs de leur organe qu'est le Bureau Burkinabé des Droits d'Auteurs (BBDA).

Le renforcement et la restructuration de la Semaine Nationale de la Culture permettront une meilleure valorisation des différentes potentialités culturelles de notre pays.

La Semaine Nationale de la Culture (SNC) et le Salon International de l'Artisanat (SIAO) seront effectivement l'affaire des artistes et des artisans. Les opérateurs économiques seront plus impliqués dans la promotion du patrimoine culturel.

L'Institut des peuples Noirs (IPN) sera redynamisé afin qu'il joue son rôle de promotion de l'identité noire comme l'avait voulu son créateur, feu le président Thomas SANKARA.

De même, le FESTIVAL International de Musique de Ouagadougou (FESIMO) un des grands projets pour la renaissance de la culture africaine sera afin réalisé pour faire de Ouagadougou, en plus d'être la capitale du cinéma africain, la capitale de la musique afro américaine.

Les réalisateurs Burkinabé seront soutenus pour la production de films nationaux orientés culturellement vers la valorisation de notre patrimoine culturel.

La production de films éducatifs pour les enfants et la jeunesse, principalement dans nos langues nationales sera encouragée. L'organisation du FESPACO sera revue et permettra une plus grande décentralisation de ses activités.

Par la richesse de ses traditions, de sa faune et de sa flore, et l'hospitalité séculaire des populations, le Burkina Faso est une zone d'attraction touristique incontestée de la sous-région. Aussi, le secteur touristique sera fortement mis à contribution non seulement pour la promotion de l'image du pays, mais pour un apport plus grand à la formation des richesses nationales.

Une attention particulière sera portée sur le tourisme intérieur à travers la promotion et le désenclavement des régions par le développement des infrastructures routières et ferroviaires vers les sites historiques (les ruines de LOROPENI, le pic de Naouri, les cascades de Banfora etc.). La gestion du secteur sera confiée à l'Office Nationale de Gestion des Sites Touristiques.

C'est pourquoi l'UNIR/PS place le secteur touristique comme une des priorités de l'effort de développement à entreprendre. De ce fait, sa politique touristique consistera à :

- a) recenser tous les sites touristiques historiques et paysagers ;**
- g) restaurer et protéger les sites ;**
- h) désenclaver les sites pour les rendre accessibles ;**
- i) initier des actions pour inciter le tourisme intérieur.**

La politique touristique s'accompagne de celle de l'hôtellerie. Ainsi, le renforcement des infrastructures d'accueil est une priorité.

L'UNIR/PS incitera l'intervention des opérateurs économiques nationaux par une tarification appropriée et impliquera l'Etat dans la construction des infrastructures d'accueil et d'hébergement.

Convaincue qu'aucun développement durable n'est envisageable sans de solides bases sociales, l'UNIR/PS mettra en place une vigoureuse politique sociale bâtie sur le fondement culturel de notre pays.

DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Considérant que l'information saine est un droit inaliénable et compte tenu du phénomène de la globalisation, l'UNIR/PS fait de l'information et de la communication son cheval de bataille pour le développement économique et socioculturel du Burkina Faso.

L'information et la communication sont aussi de puissants moyens d'épanouissement de la culture. C'est pourquoi, l'UNIR/PS procédera à l'amélioration de la couverture télévisuelle et de la radiodiffusion. Cependant, l'UNIR/PS s'attèlera à la mise en place d'une structure de régulation de la publicité.

Le droit des citoyens à l'information sera effective à travers un mécanisme de gestion des médias, notamment publics qui doivent cesser d'être uniquement des médias d'Etat pour devenir véritablement des médias publics aux services des populations.

La liberté d'expression, fondement du droit à l'information, sera garantie et régulée par le Conseil Supérieur de la Communication qui jouira de prérogatives plus larges et dont l'autonomie sera élargie.

DE LA QUESTION DE LA FEMME

Victime des conceptions rétrogrades et féodales régissant encore des pans entiers de notre société, la femme burkinabé connaît beaucoup de difficultés pour une implication réelle et complète dans le développement économique et social du pays.

Aussi, l'UNIR/PS prendra les initiatives visant à l'impliquer davantage dans toutes les activités et à tous les niveaux. Ces initiatives visent à libérer économiquement la femme. Dans ce sens, les actions suivantes seront entreprises :

- a) **l'institution d'un quota de 30% au profit des femmes dans les postes nominatifs ;**
- b) **l'instauration du Faso Dan Fani comme tenues scolaires dans tous les établissements scolaires du Burkina créera un marché pour les groupements de femmes tisseuses qui seront les principaux fournisseurs ;**
- c) **l'acquisition, au profit de l'administration publique, des produits d'entretien (savon liquide, savon en boule, eau de javel) avec les femmes productrices de ces produits.**

DU SPORT ET DES LOISIRS

Afin d'atteindre le plein épanouissement du peuple, l'UNIR/PS entend :

- a) **instaurer et stimuler la pratique du sport de masse, par la sensibilisation sur les bienfaits du sport et son introduction dans toutes les concentrations humaines structurées ;**
- b) **rendre obligatoire la pratique du sport dans les écoles et établissements d'enseignement du Burkina Faso ;**

- c) réorganiser la pratique des sports de compétition dans notre pays afin de faire participer toute la nation ;
- d) encourager la création d'organisations de gestion et de direction dans toutes les disciplines sportives de compétition ;
- e) développer le sport par l'accroissement du nombre des infrastructures sportives et leur modernisation ;
- f) inciter à l'investissement privé dans le sport.

DE LA SECURITE ET DE LA LUTTE CONTRE LA CRIMINALITE

Sous la IVème République sont apparus des phénomènes jusque-là inconnus tels les braquages, les attaques à mains armées, les assassinats etc.

Consciente que la sécurité est l'affaire de tous, l'UNIR/PS entend la renforcer dans nos villes et campagnes par une implication accrue de la population.

Par ailleurs, les forces de sécurité seront plus opérationnelles et plus présentes là où il le faut par des recrutements supplémentaires et des dotations plus conséquentes en matériel opérationnel.

DES RELIGIONS ET CULTES

Les religions constituent un garant de la stabilité sociale. L'UNIR/PS garantit la liberté de culte dans le cadre bien compris de la laïcité de l'Etat. Elle fait du respect de cette laïcité par tous, son point d'orgue. Aussi, les sectes et regroupements à caractère subversif et mystique ne seront pas tolérés. Il en est de même de l'homosexualité qui sera combattu avec la dernière énergie car constituant un fléau pour notre société.

F. LES CONDITIONS DE REUSSITE DE NOTRE PROGRAMME DE GOUVERNEMENT

DU DEVELOPPEMENT LOCAL

La décentralisation concourt à rapprocher l'administration de l'administré, à responsabiliser le peuple pour un développement participatif. Mais les découpages à des fins politiques ne peuvent être qu'une décentralisation de façade.

Alors, l'UNIR/PS dressera une nouvelle carte administrative au regard des spécificités géoéconomiques, sociologiques et culturelles. Elle accordera une autonomie de gestion à ces entités administratives afin de permettre aux populations de participer véritablement à l'identification de leurs problèmes et à leur résolution.

DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DU MATERIEL

Cette gestion est l'épine dorsale de la réussite de notre politique. C'est pourquoi, elle doit être rigoureuse et révolutionnaire. Elle vise deux objectifs :

- a) **gérer rationnellement les ressources limitées de l'Etat ;**
- b) **réduire le train de vie de l'Etat.**

Au niveau de la gestion des ressources humaines des efforts doivent être fait pour :

- a) **utiliser rationnellement le personnel de l'administration ;**
- b) **combattre le népotisme et l'absentéisme ;**
- c) **assurer la performance par des stages de formation et des recyclages ;**
- d) **créer une motivation au niveau des agents de l'Etat ;**
- e) **encourager le mérite et la qualité ;**
- f) **développer le sens de responsabilité ;**
- g) **promouvoir l'expertise nationale.**

Au niveau de la gestion du matériel de l'Etat, il est impératif que des mesures de rationalisation de son utilisation soient prises. Il faut repenser le mode d'utilisation du parc automobile de l'Etat, de l'électricité et autres matériels bureautiques.

Au niveau de la réduction du train de vie de l'Etat : Nous devons vivre selon nos moyens. L'Etat doit donner l'exemple dans ce sens en réduisant son train de vie. Pour ce faire, des mesures drastiques seront prises dans cette optique.

G. COÛT ET MODE DE FINANCEMENT DU PROGRAMME DE GOUVERNEMENT

COÛT DU PROGRAMME

Le coût du programme tient compte des paramètres suivants :

- a) les dépenses sans le programme (contenues déjà dans le budget actuel) ;
- b) les dépenses supplémentaires engendrées par le programme.

Les dépenses budgétaires sans le programme pour les cinq prochaines années

Les dépenses budgétaires sans le programme sont obtenues en faisant une projection des dépenses qui seront faites dans les années à venir en partant du rythme de croissance du PIB qui est de 6% actuellement. Sur cette base et en estimant un taux de croissance de 10% en 2020, on peut projeter

les dépenses sans le programme comme suit pour les cinq prochaines années (en partant d'un accroissement de 1 point du PIB chaque année) :

Année	Dépenses sans le programme
2016	1.995.000.000.000
2017	1.974.550.000.000
2018	1.994.295.500.000
2019	2.014.238.000.000
2020	2.034.380.000.000

Les dépenses supplémentaires induites par le programme de gouvernement

La mise en œuvre de notre programme, modeste et réaliste, entrainera, en sus de ce qui se fait actuellement, des dépenses supplémentaires de **6.635.000.000.000** de francs CFA durant les cinq ans et réparties comme suit :

Politique	Coût sur cinq ans
Finances publiques	38.500.000.000
Lutte contre la vie chère	330.750.000.000
Agriculture et élevage	790.200.000.000
Industrie	62.500.000.000
Infrastructures	835.400.000.000
Education	1.170.000.000.000
Santé	83.000.000.000
Energie	500.000.000.000
Eau, assainissement	240.000.000.000
Habitat et urbanisme	250.000.000.000
TOTAL	6.648.000.000.000

Ce coût sera reparti sur les cinq années comme suit en tenant compte des urgences des premières années de notre gouvernance (vie chère, eau et électricité etc.).

Année	Dépenses engendrées par le programme
2016	300.000.000.000
2017	500.000.000.000
2018	1000.000.000.000
2019	2.000.000.000.000
2020	2.848.000.000.000
TOTAL	6.648.000.000.000

Dépenses totales sur les cinq ans (sans le programme et avec le programme)

Année	Dépenses sans le programme	Dépenses du programme	Dépenses totales attendues chaque année
2016	1.995.000.000.000	300.000.000.000	2.295.000.000.000
2017	1.974.550.000.000	500.000.000.000	2.474.550.000.000
2018	1.994.295.500.000	1000.000.000.000	2.994.295.500.000
2019	2.014.238.000.000	2.000.000.000.000	4.014.238.000.000

2020	2.034.380.000.000	2.848.000.000.000	4.882.380.000.000
-------------	-------------------	-------------------	-------------------

MODE DE FINANCEMENT DU PROGRAMME

Le socle de notre politique économique repose sur la devise « compter sur nos propres forces ». De ce fait, notre programme sera principalement financé par des ressources propres provenant :

- des recettes propres (fiscales et non fiscales) ;
- de la réduction du train de vie de l'Etat ;
- de l'effort populaire d'investissement.

Les ressources extérieures, que nous voulons marginales, viendront en appoint.

I. ESTIMATION DES RECETTES PROPRES PROJETTEES

Les recettes propres comprennent les recettes fiscales et non fiscales attendues grâce au programme. Elles sont estimées à partir du taux de progression des recettes fiscales et non fiscales des cinq dernières années.

a) Taux de progression des recettes fiscales ces cinq dernières années

Les recettes fiscales des cinq dernières années ont été les suivantes:

Année	Recettes fiscales	Taux de progression
2011	614.883.417.000	
2012	812.123.907.000	24,29%
2013	947.541.737.000	14,29%
2014	1.150.479.371.000	17,64%
2015	1.232.030.211.000	6,62%

D'où une progression moyenne de 12,56% ces cinq dernières années.

b) Taux de progression des recettes non fiscales ces cinq dernières années

Les recettes non fiscales des cinq dernières années ont été les suivantes :

Année	Recettes non fiscales sans le programme	Taux de progression
2011	96.911.957.000	
2012	112.543.407.000	13,89%
2013	118.547.423.000	5,06%
2014	131.188.441.000	12,64%
2015	141.348.275.000	7,19%

Les recettes non fiscales quant à elles ont connu une progression moyenne de 7,75% sur les cinq dernières années.

c) Les recettes fiscales attendues grâce au programme

Les recettes fiscales avec le programme sont les recettes fiscales attendues grâce au programme, parce que des efforts supplémentaires en matière d'assainissement des finances publiques seront faits. Elles sont estimées à partir du potentiel fiscal.

Selon des études crédibles, le potentiel fiscal du Burkina Faso est de deux à trois fois son niveau actuel qui est de 1.232.030.211.000 franc CFA pour l'année 2015.

Une administration fiscale modernisée, bien équipée, débarrassée de la fraude et de la corruption, avec des agents intègres, engagés et motivés pourra doubler ou tripler les recettes fiscales (douane et impôt) qu'elle collecte actuellement dans des conditions difficiles et hostiles.

L'exemple de la gestion des finances publiques sous la révolution démocratique et populaire du président Thomas SANKARA est éloquente en la matière.

En effet, en 1983, le budget de l'Etat était de 58 milliards de CFA, dont 12 milliards consacré au service de la dette. En 1987, ce budget est passé à 93 milliards, soit une augmentation de 37,6 3%.

En 83, le déficit budgétaire était de 695 millions de CFA. En 84, soit un an de pouvoir révolutionnaire, le déficit est tombé à 1 million de CFA. Un an plus tard, on a enregistré un excédent de 1 milliard 985.000 CFA.

C'est la preuve palpable qu'avec une bonne gouvernance financière, on peut faire des performances remarquables.

Sans le programme, les taux d'accroissements moyens des recettes fiscales est de 12,56%. Avec le programme, nous comptons ainsi accroître ce taux de 8 points en 2016, de 12,44 points en 2017 et de 10 points pour les années restantes.

Année	Taux d'accroissement Projeté pour les recettes fiscales
2016	20,56%
2017	25%
2018	35%
2019	35%
2020	35%

Ce qui induit des recettes fiscales attendues de :

Année	Taux	Recettes fiscales avec le programme base 2015
2016	20,56%	1.485.335.622.382
2017	25%	1.856.669.527.978
2018	35%	2.506.503.862.770
2019	35%	3.383.780.214.739
2020	35%	4.568.103.289.898

Les recettes non fiscales quant à elles ont connu une progression de 7,75% ces cinq dernières années. Avec le programme nous comptons porter ce taux à 10% à compter de 2017. Sur cette

base, on peut estimer les recettes non fiscales avec le programme pour les cinq prochaines années comme suit :

Année	Taux de progression des recettes non fiscales	Recettes non fiscales attendues
2016	7,75%	152.302.766.313
2017	10%	164.106.230.702
2018	10%	176.824.463.582
2019	10%	190.528.359.509
2020	10%	205.294.307.371

Les recettes propres totales (recettes fiscales + recettes non fiscales) attendues

Année	Recettes fiscales attendues	Recettes non fiscales attendues	Recettes propres Totales attendues
2016	1.485.335.622.382	152.302.766.313	1.637.638.388.695
2017	1.856.669.527.978	164.106.230.702	2.020.775.758.680
2018	2.506.503.862.770	176.824.463.582	2.683.328.326.352
2019	3.383.780.214.739	190.528.359.509	3.574.308.574.248
2020	4.568.103.289.898	205.294.307.371	4.773.397.597.269

II. LES RECETTES ATTENDUES SUITE A LA REDUCTION DU TRAIN DE VIE

Pour l'année budgétaire 2015, les dépenses de fonctionnement de l'Etat sont de 127.910.000.000 de francs CFA. Une réduction de 30% de ces dépenses sera opérée. Ce qui induit des économies budgétaires de 38.373.000.000 de francs CFA.

III. LA CONTRIBUTION A L'EFFORT POPULAIRE D'INVESTISSEMENT (EPI)

Cette contribution est estimée à 5% du budget généré par le programme, soit 122.992.500.000 de franc CFA pour les cinq ans et 24.598.500.000 par an.

IV. RESSOURCES PROPRES TOTALES ATTENDUES

Années	Recettes propres totales attendues	Contribution à l'EPI attendue	Réduction du train de vie de l'Etat	Ressources propres totales
2016	1.637.638.388.695	24.598.500.000	38.373.000.000	1.700.609.888.695
2017	2.020.775.758.680	24.598.500.000	38.373.000.000	2.305.133.758.680
2018	2.683.328.326.352	24.598.500.000	38.373.000.000	2.746.299.826.352
2019	3.574.308.574.248	24.598.500.000	38.373.000.000	3.637.280.074.248
2020	4.773.397.597.269	24.598.500.000	38.373.000.000	5.057.755.597.269

V. RESSOURCES EXTRAORDINAIRES ATTENDUES

Comme souligné plus haut, notre politique budgétaire est axée sur nos ressources propres. De ce fait, les ressources extraordinaires (dons et emprunts) viendront en appoint et ce de façon marginale au financement de notre budget. Ces ressources ont connue une baisse tendancielle de -

7,13% ces dernières années. Les ressources extraordinaires ont été de 343.891.475.000 de francs CFA en 2015. En maintenant cette baisse, on projette des ressources extraordinaires pour les cinq prochaines années come suit.

Année	Ressources Extraordinaires attendues
2016	319.372.012.833
2017	296.600.788.318
2018	275.453.152.111
2019	255.813.342.365
2020	237.573.851.054

BUDGET PREVISIONNEL POUR LES CINQ ANS

Années	Dépenses attendues	Ressources propres attendues	Ressources extraordinaires attendues	Solde budgétaire
2016	2.295.000.000.000	1.700.609.888.695	319.372.012.833	(275.018.098.472)
2017	2.474.550.000.000	2.305.133.758.680	296.600.788.318	127.184.546.998
2018	2.994.295.500.000	2.746.299.826.352	275.453.152.111	27.457.478.463
2019	4.014.238.000.000	3.637.280.074.248	255.813.342.365	(121.144.583.387)
2020	4.882.380.000.000	5.057.755.597.269	237.573.851.054	275.949.448.323

Le budget dégage un déficit de (275.018.098.472) et de (121.144.583.387) de francs CFA la première et la quatrième année de gouvernement. Ces déficits seront financés par les excédents budgétaires qui apparaissent à la deuxième et à la cinquième année.

CONCLUSION GENERALE

Notre pays, le Burkina Faso, traverse en ce début du troisième millénaire, une crise politique, économique, sociale et culturelle des plus graves de son histoire. Il est impératif que des mesures urgentes et populaires soient prises pour éviter le chaos.

L'UNIR/PS est consciente que le plus beau programme du monde n'est pas une panacée. Il n'y aura de résultats concluants que par la volonté et l'engagement total des masses laborieuses. C'est pourquoi, elle s'attellera à une vigoureuse campagne d'explication et de sensibilisation du programme afin de le rendre populaire.

Cela demande une grande mobilisation de tous les militants partout où ils se trouvent. Le Peuple a besoin d'actes et non de rhétorique et de promesses trompeuses. C'est pourquoi, par ses actes, le militant fera rayonner partout ce projet de gouvernement qui tire sa source de l'idéal sankariste et du Programme Alternatif Sankariste.

Avec le Peuple Victoire

